

Vol. 25 n° 21 Edmonton, le vendredi 24 mai 1991 16 pages 50¢

• Le 4 juin

Journée de recensement

à lire en page 3

• 400 millions de plus

Un programme de soutien et d'ajustements en agriculture

OTTAWA - Le ministre de l'Agriculture, M. Don Mazankowski, le ministre d'État aux Céréales et Oléagineux, M. Charles Mayer, et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais, ont annoncé la mise en oeuvre du Programme de soutien et d'ajustements en agriculture (PSAA), étape importante de la mise sur pied d'un système national de sécurité du revenu.

«Nous avons travaillé rapidement avec le secteur, l'an dernier, pour mettre en place un plan d'action à long terme visant à régler les problèmes de revenu agricole, a déclaré M. Mazankowski. Le Régime d'assurance du revenu brut (RARB) et le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) sont le résultat de ces efforts.»

«Cet ensemble de nouvelles mesures est bâti sur les fondations de ces deux programmes, a-t-il ajouté, et sur le partenariat établi avec les provinces et le secteur par le biais de l'Examen de la politique.»

Le programme comprend une série de mesures; telles que la diminution de 25% de la prime de l'agriculteur au volet «protection du revenu» du RARB, des mesures pour inciter les provinces à adhérer au CSRN et aide supplémentaire par le biais du CSRN pour les producteurs de céréales, d'oléagineux, et de cultures spéciales, une autre plus spéciale pour cibler les besoins des producteurs horticoles en termes d'ajustements et de soutien du revenu. Le Prolongement du programme d'accroissement des liquidités (PAL) pour la campagne agricole 1991-1992, est également planifié. Le gouvernement fédéral continuera d'acquitter les intérêts sur un maximum de 50 000 $ des avances consenties sur la récolte 1991 entreposée. Enfin, des mesures de gestion des sols seront prises, et on attribuera environ 72 millions de dollars. De ce montant, 50 millions seront consacrés à retirer 240 000 hectares de la production agricole et à y établir un couvert végétal permanent.

Le PSAA repose sur les suggestions de comités regroupant des représentants du secteur, du gouvernement fédéral et des provinces. Les comités de la troisième ligne de défense pour les céréales et oléagineux et pour l'horticulture ont été mis sur pied en février à la suite de recommandations faites dans le cadre de l'Examen de la politique agro-alimentaire.

«Les mesures préconisées par le PSAA ont été élaborées en partenariat avec les principaux intervenants, a déclaré M. Mayer. À la dernière rencontre avec les ministres provinciaux, nous nous sommes entendus sur un ensemble de critères déterminant la mise en oeuvre de programmes de soutien à court terme. La PSAA est bâsé sur ces principes en répondant aux besoins immédiats des agriculteurs par des mesures de soutien harmonisées à la nécessité d'ajustements à long terme et aux programmes de stabilisation des revenus.»

Le programme aidera les producteurs de céréales et d'oléagineux et les horticulteurs à faire le lien entre les besoins à court terme de sécurité du revenu et la stabilité à long terme que leur procureront le RARB et le CSRN. Le programme comprend aussi des mesures incitatives qui permettront aux producteurs de s'ajuster aux tendances à long terme de la production et des marchés.

Ces dispositions fourniront une aide immédiate aux producteurs au chapitre des liquidités et du soutien du revenu. En offrant cette aide à travers le RARB et le CSRN, le programme a été intégré à des dispositions plus prévisibles de soutien du revenu. Avec le PSAA, les provinces pourront plus facilement offrir le RARB et le CSRN à leurs producteurs.

Cet ensemble de mesures ajoutera 400 millions de dollars aux prévisions du revenu agricole, ce qui augmentera à 3,3 milliards de dollars le revenu agricole net réalisé en 1991, une hausse de 10% par rapport à l'an dernier. Cela correspond en gros à ce que les producteurs auraient obtenu du RARB et du CSRN si ces programmes avaient pu être mis en oeuvre en 1990-1991.

«Le PSAA est suffisamment souple pour répondre aux besoins des producteurs horticoles, a déclaré M. Blais, le secteur horticole voulait obtenir un ensemble de mesures légèrement différent de celui des céréales et oléagineux. Notre démarche répond aux besoins des deux secteurs, conformément à l'engagement que nous avions pris à Régina.»



• 11e spectacle annuel

La Girandole attire une foule de 200 personnes

à lire en page 3

• Provincial

Premier festival d'appréciation culturelle

à lire en page 2



La chorale du secteur élémentaire de l'école Sainte-Anne de Calgary a donné un aperçu de son savoir-faire et a interprété quelques chansons populaires.

• Cercle dramatique

Une pièce mystère...

à lire en page 8

• Le raifort

Dans votre cuisine...

à lire en page 10

Au régional...

• École Maurice-Lavallée

Premier festival d'appréciation culturelle

par PAULINE G.-LAPLANTE

EDMONTON - Le premier Festival d'appréciation culturelle de l'Alberta a eu lieu les 3 et 4 mai derniers à l'école Maurice-Lavallée. Ce festival était organisé par la Fédération des parents francophones de l'Alberta et avait pour but d'offrir une occasion aux élèves francophones de l'Alberta de démontrer leurs talents créatifs, musicaux, littéraires et théâtraux. C'était en même temps une occasion de fraterniser avec des élèves francophones provenant d'autres régions de l'Alberta, puisque l'emphase était mise d'avantage sur la participation que sur la compétition.

En tout, neuf écoles y ont participé, dont les écoles St.John de Fort McMurray, Héritage de Jean-Côté, Citadelle de Legal, Sommet et Racette de Saint-Paul, Maurice-Lavallée et Notre-Dame d'Edmonton, Sainte-Anne et Saint-Paul de Calgary et même l'école Sainte-Marie du Québec qui était de passage dans le cadre d'un voyage-échange avec l'école Notre-Dame d'Edmonton.

Le festival a débuté le vendredi soir avec l'ouverture officielle, qui a fait salle comble. Les élèves de la quatrième à la douzième années ont présenté des arts d'interprétation incluant théâtre, danse, chant, musique, poésie, débat et autres encore. En ce qui a trait aux arts visuels, tels que la peinture, le dessin, l'artisanat et la composition écrite, et signés des jeunes des niveaux de la première à la douzième années, ils étaient exposés au gymnase de l'école.

Grâce à l'animation exceptionnelle de Gisèle Lemire et de Richard Blouin, tout s'est déroulé dans l'ordre et tel que prévu. Dans leurs déguisements, ils ont fait découvrir aux spectateurs tout genre de personnages, ce qui donnait encore plus de variété au spectacle. On doit noter également l'appui du directeur technique et de son équipe, sans lesquels le festival n'aurait pas connu une telle réussite.

Environ 400 jeunes ont participé à ce festival et on y comptait quarante numéros. Pendant toute la journée du samedi, une assistance assez nombreuse a pu bénéficier du spectacle. Selon Richard Johnson, le coordonnateur de la rencontre, «tout a très bien marché et tout le monde était satisfait». «Pour un premier festival, ajoute Claudette Roy, présidente de la Fédération des parents francophones de l'Alberta, c'est une très belle réussite. J'espère qu'il y en aura encore beaucoup d'autres».

L'an prochain, on prévoit refaire un festival du même genre. Il reste à déterminer dans quelle région ce dernier aura lieu, puisque originalement on avait exprimé le désir de voir cette «réunion culturelle» se faire chaque année dans une différente région de la province. L'évaluation de ceux qui y ont travaillé ainsi que les facilités et ressources de la région hôte aideront à déterminer le format et l'organisation du prochain festival d'appréciation culturelle.



Les maîtres de cérémonie Gisèle Lemire et Richard Blouin dans un de leurs multiples déguisements.

Les oeuvres des arts visuels des élèves de tous les niveaux étaient exposées au gymnase de l'école.

• Morinville a 100 ans

Le comité organisateur est à l'oeuvre...

par PIERRE ROUSSEAU

MORINVILLE - C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité du centenaire de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Morinville se réunit chaque semaine. Ses onze membres, parmi lesquels on retrouve le père Réal Levasseur, o.m.i., et soeur Alice Trottier, ont déployé des efforts considérables pour mettre sur pied le calendrier des activités et même attirer l'attention du réseau national de Radio-Canada.

La messe en français constituant en effet le coeur de la vie francophone de la communauté, c'est avec beaucoup de fierté que les paroissiens se sont vus portés à l'écran de Radio-Canada dans le cadre de l'émission **Le jour du Seigneur** du 19 mai dernier.

À ce sujet, il est intéressant de noter que le comité organisateur avait à prime abord suggéré un dimanche de décembre 1991, ce qui aurait coïncidé avec le gros des festivités.

Malheureusement, la maison Radio-Canada s'est vu dans l'impossibilité d'accéder à cette demande du comité et le mois



Soeur Alice Trottier

de mai était finalement retenu. M. Pierre Noël, responsable des relations à Radio-Canada Alberta avait d'ailleurs annoncé officiellement la date du 19 mai lors de l'assemblée annuelle de l'ACFA centralta, le 9 mars dernier.

Le comité organisateur a également prévu une série d'événements qui ne manqueront pas de plaire aux paroissiens de Morinville et des communautés environnantes. À surveiller, donc, le dévoilement d'une plaque commémorative le 23 juin 1991, veille de la Saint-Jean-Baptiste.

Cette plaque, qui sera située à l'arrière de l'église, ne manquera pas de souligner l'apport des colons canadiens-français en Alberta.

La saison estivale sera par la suite ponctuée par de nombreux rassemblements de familles fondatrices. Ainsi, les Boissonnault, Riopel et les Tellier, profiteront du centenaire de Morinville pour rassembler les nombreux descendants des colonisateurs, qui, en 1891, accompagnaient le père Jean-Baptiste Morin.

Décembre verra enfin le début des véritables festivités du centenaire. Au programme, on retrouve une messe présidée par Mgr Roy, un banquet, le groupe «Les Chantamis», et, clou de l'évènement, le lancement d'un livre historique sur la paroisse. Documenté et rédigé par soeur Alice Trottier, ce livre aura sans doute le mérite de cimenter dans les archives vénérables de l'histoire albertaine le passé francophone de Morinville.

SOMMAIRE

Agriculture 11
Amusons-nous 12
Arts et spectacles 8
Au national 5
Au régional 2
Bloc-notes 15
Carrières .... 10 et 11
Commentaire 4
Éditorial 4
Horaire TV 14
Lettres ouvertes 4
Nécrologie .... 13 et 14
Petites annonces 15

• Colloque de l'ICREF

Vision globale - Action locale

EDMONTON - En 1991, le Colloque de l'Institut canadien de recherches sur les femmes (ICREF) aura lieu du 8 au 10 novembre à l'hôtel Westin d'Edmonton en Alberta. Les conférencières invitées, dont Claire Bonenfant (vice-présidente des conseils régionaux à la Fédération des femmes du Québec), feront le lien entre les activités de recherche «locales» et des problématiques «globales».

Le mandat de l'ICREF est d'encourager, de coordonner et de rendre accessibles les recherches sur les femmes, ainsi que d'assurer aux femmes et à leurs expériences une importance égale dans l'ensemble de la recherche au Canada, sur son peuple, sa culture, son économie et son activité politique. Une des activités de recherche de l'ICREF consiste en un colloque annuel à thème. Le thème de cette année, Vision globale/Action locale, donne lieu à de multiples interprétations et les questions suivantes peuvent aider à préciser le projet: Quel est le lien entre le travail d'une Albertaine et celui d'autres femmes au Canada ou ailleurs? Comment reflète-t-il le contexte local dans lequel elle opère.

Des femmes écrivains, par exemple, peuvent examiner

(suite en page 3)

À la 3...

• Le 4 juin

Journée de recensement: Soyez du nombre

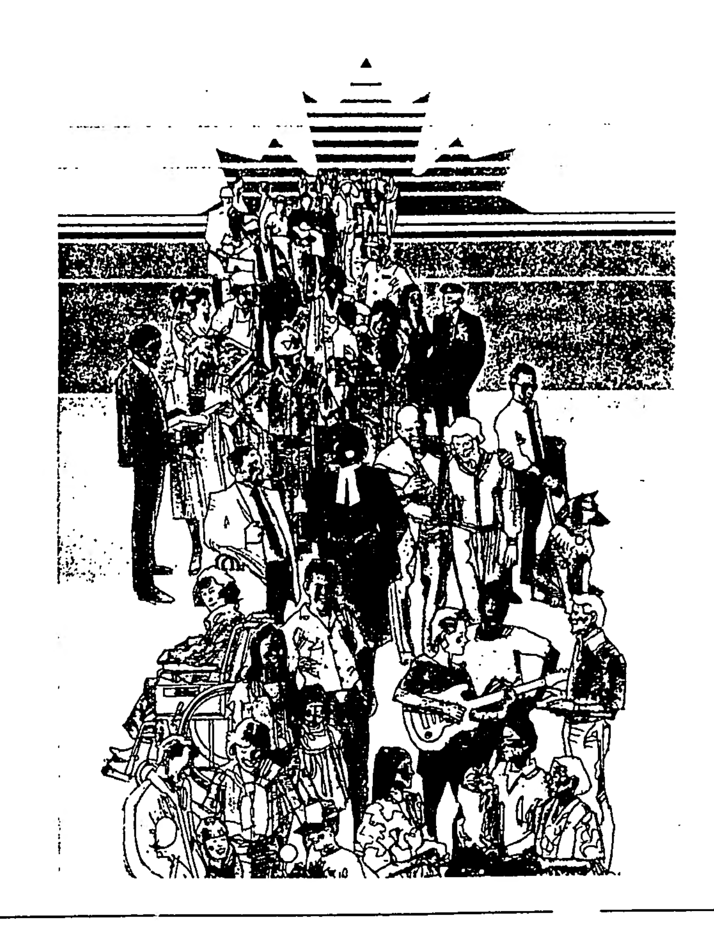
par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Plus de trois siècles après le premier recensement effectué en Nouvelle-France, la population canadienne participera le 4 juin de cette année, au 17e recensement du Canada depuis la Confédération.

C'est à Jean Talon, Grand intendant nommé par le roi de France, que l'on doit, en 1666, le premier recensement au Canada. Limitée à la Nouvelle-France, cette enquête rapporta 3 215 habitants, à l'exclusion des autochtones et des militaires.

Un an plus tard, le premier recensement agricole avait lieu. Mais ce recensement, tout comme le recensement général d'ailleurs, ne se faisait alors que de façon précaire et irrégulière. Et ce n'est qu'en 1867 que, par vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la loi a exigé un recensement à intervalles réguliers de dix années.

L'ampleur du recensement actuel donne à cette enquête un caractère tout à fait unique, puisqu'il constitue la plus vaste enquête menée au pays. À présent conduite une fois tous les cinq ans, cette enquête recueille des renseignements auprès de plus de 26 millions de personnes au sein de près de 10 millions de familles. C'est aussi la seule source d'information sur la population canadienne, ainsi que sur le logement disponible à une échelle aussi vaste que le pays, et aussi restreinte que le quartier d'une petite ville.



L'information recueillie lors de ce recensement, sur les femmes, les hommes, et les enfants résidant au Canada est entièrement confidentielle et permet au gouvernement de déterminer, par exemple, le nombre des représentants au Parlement, ou encore le besoin de services aux personnes âgées. Une fois compilées, les statistiques sont mises à la disposition du public, et sont particulièrement utilisées par les industries qui planifient leurs gammes de produits en fonction de la catégorie des consommateurs, et par un certain nombre de collectivités qui, ainsi, connaissent par avance les nécessités de transports en commun, de garderies... Et c'est aussi grâce au recensement que les associations canadiennes-françaises peuvent avoir une idée générale sur le nombre d'enfants francophones qu'une école française éventuelle pourrait intéresser.

Les questionnaires de recensement parviendront dans chacun des foyers canadiens durant la dernière semaine de ce mois de mai. De plus, les exploitants agricoles recevront également un questionnaire du recensement de l'agriculture. Révisé durant les cinq dernières années, ce formulaire permet à présent aux membres coexploitants de la famille d'être comptés parmi les agricultueurs. On se souviendra qu'autrefois, seul l'exploitant principal pouvait s'inscrire à titre d'agriculteur, ce qui explique probablement le nombre minable des agricultrices canadiennes selon les anciennes statistiques.

Les questionnaires de recensement devront être renvoyés dûment complétés le mardi 4 juin.

Vision...

(suite de la page 2)

comment leur lieu de travail, leur héritage ethnique et culturel, influencent leur oeuvre. D'autres femmes qui travaillent sur des questions légales ou constitutionnelles au Canada peuvent s'attarder sur l'impact que ces questions ont sur les femmes de leur communauté et d'ailleurs. Celles qui se préoccupent de la pauvreté et du développement économique au Canada, peuvent faire le lien avec le rôle des femmes dans le développement international. Quelque soit le cas, la présentation doit situer le travail communautaire ou académique dans un contexte «local» et inclure une explication ou une description de ses implications «globales».

Les présentations peuvent prendre plusieurs formes: compte-rendu de recherches, vidéo, atelier, représentation visuelle ou spectacle. L'horaire pourra accomoder plusieurs communications de 20 minutes ou des ateliers de plus longue durée.

Les propositions doivent être soumises, jusqu'au 30 mai 1991, au Comité organisateur du Colloque de l'ICREF, a/s Misener/Margetts Women's Research Centre, 10349 - 90 Avenue, Edmonton, Alberta T6G 1A6.

• 11e spectacle annuel de La Girandole

Les mille et une nuits du folklore

par PIERRE BRAULT

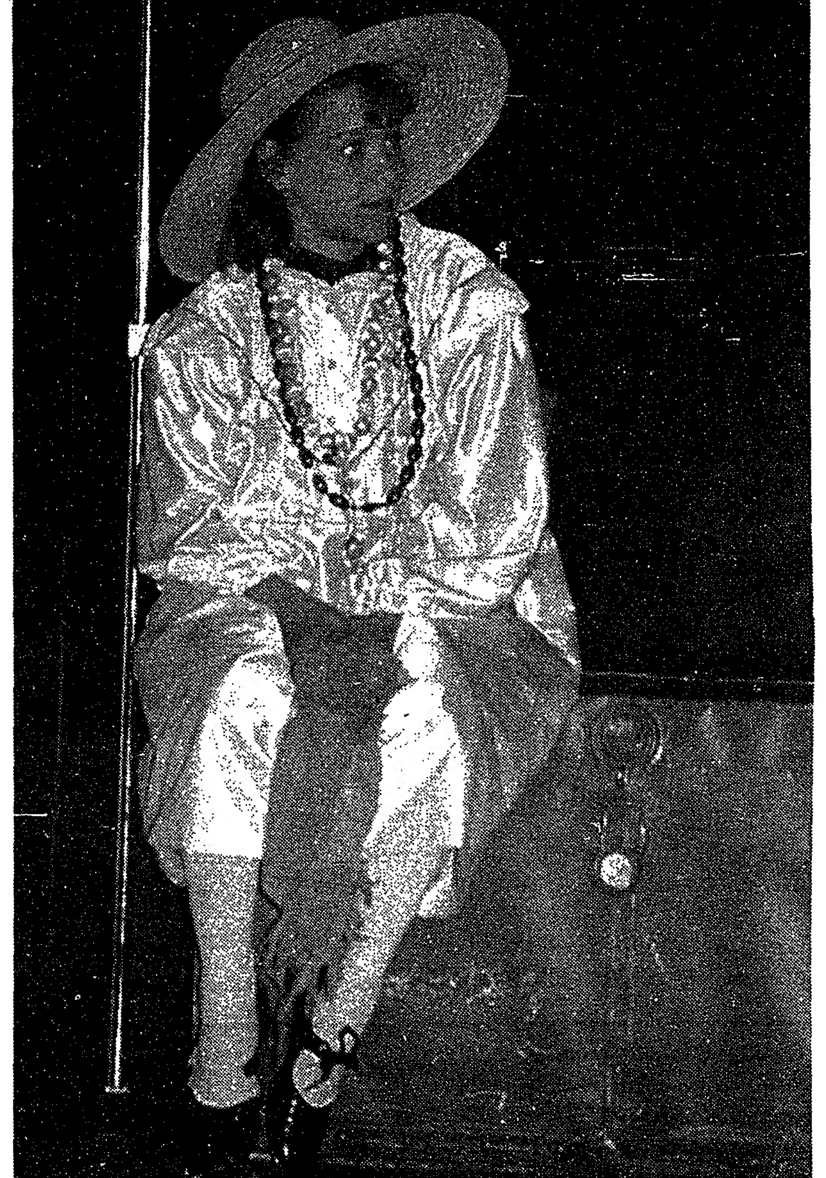
EDMONTON - C'est devant une salle comble de quelque 200 personnes, que la troupe folklorique La Girandole d'Edmonton a présenté son 11e spectacle annuel à l'auditorium de la bibliothèque municipale.

Ce spectacle intitulé «Les mille et une nuits du folklore», a permis aux cinquante danseurs et danseuses des quatre groupes, les Arcs-en-Ciel, les Alouettes, les Étincelles et La Girandole, de présenter pas moins de 37 danses.

C'est sous forme de conte que s'est déroulé le spectacle. Monique, Danielle et Rachel emportent les spectateurs dans leurs rêves. Et l'ours magique fait danser ces gais lurons.

C'est sous l'habile direction artistique de madame Nicole Hébert que ce spectacle a été monté. Un décor simple mais intéressant mettait les spectateurs dans l'ambiance de ces rêveries enfantines.

Fait assez intéressant, c'est que cette troupe folklorique s'assure une relève en intéressant des jeunes à la danse folklorique.



(Photo Pierre Brault)

Monique (Monique Pelchat) est émerveillée par l'habileté des danseurs et des danseuses qui défilent dans son rêve. Photo de droite: Le groupe des Arcs-en-Ciel est composé de Rachel Blais, Élise Denis, Annette Feist, Galabrielle Locke-Lévesque et Anita Rudichuk.



Un vrai leader et du leadership!

Du 14 au 16 juin prochain se tiendront à Ottawa les assises annuelles de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ). Dans le cadre de ces mêmes assises, il y a un colloque qui permettra aux participants de discuter du projet de société-**DESSEIN 2000: Pour un espace francophone.**

La francophonie canadienne doit trouver des solutions d'avenir pour son développement des prochaines décennies.

Je vous invite à lire attentivement le Commentaire politique de M. Jean-Marie Nadeau, dans la colonne voisine. Il décrit très bien la démarche à suivre au cours des mois cruciaux à venir, face à cet important exercice constitutionnel que les Canadiens, y compris les Québécois, seront appelés à faire.

Au cours de cette assemblée annuelle, les représentants des communautés francophones hors Québec devront élire un nouveau leader.

Il est donc primordial que l'assemblée générale annuelle de la FFHQ se choisisse un président ou une présidente qui soit dynamique, ferme dans sa démarche, qui rallie autour de lui ou d'elle toutes les instances francophones hors Québec SANS EXCEPTION. Il faut évidemment que les communautés les plus confortables, soit les Acadiens et les Franco-Ontariens, comprennent qu'elles aussi sont en danger, même s'ils ont quelques longueurs d'avance sur les autres communautés francophones. On est tous dans le même bateau. Il est important de ramer dans le même sens et au même rythme. L'UNITÉ des troupes francophones hors Québec est la clé du succès de nos interventions dans ce fameux débat constitutionnel. Il importe peu que le nouveau président soit Acadien, Franco-Ontarien, Franco-Albertain ou autre. Ce qui est important, c'est que le nouveau président suive une politique ferme, bien structurée. Il devra être convaincu, être conscient qu'il détient, avec son bureau de direction, le sort et l'avenir de tous les francophones hors Québec. C'est toute une responsabilité.

Éditorial

Il faut aussi qu'il fasse valoir auprès du peuple québécois nos plus profondes aspirations. Autrement dit, il faut vendre notre salade bien fraîche et agréablement bien présentée. Il faut réagir fermement et aussi souvent que les occasions nous le permettent. Et elles sont assez nombreuses, merci. Il faut aussi crever les ballons lorsqu'ils sont lancés et éviter de les laisser monter assez haut sous prétexte qu'ils disparaîtront éventuellement dans le ciel politique.

Il faut démontrer au Québec et au Canada anglais que le Canada français existe toujours en dehors du Québec et qu'il est fort. Il est vrai qu'il faut plus que jamais compter sur nos propres moyens. Il faut, non seulement revendiquer, mais surtout se créer une place de choix, pleine et entière dans la communauté canadienne. Il faut prendre tout l'espace dont nous avons besoin pour nous épanouir. Il faut parfaire les alliances avec le Québec et le Canada anglais, les nations autochtones et les communautés multiculturelles.

Il faut en fait recréer cette crédibilité qui, à notre avis, est à son plus bas niveau depuis de nombreuses années. On est loin des années de revendications à la Jeannine Séguin.

La délégation franco-albertaine a soulevé moult remous lors de sa présentation devant la Commission Bélanger-Campeau et par sa publicité dans les journaux québécois. Mais je peux vous dire que les Québécois ont un grand respect des Franco-Albertains tout simplement parce qu'ils n'ont pas eu peur de dire tout haut ce qu'ils pensaient, n'en déplaise à M. Gil Rémillard.

Si l'on veut, comme communauté, que l'on cesse de nous traiter en minorité, il faut avant tout agir en conséquence et se tenir debout. Il faut du leadership. Il faut aussi du leadership de la part du fédéral qui se doit de promouvoir le bilinguisme officiel au Canada et dans chaque province. Mais présentement, le gouvernement Mulroney est inerte et impassible dans ce domaine comme dans bien d'autres d'ailleurs. Tente-t-il de sauver la chèvre et le chou?

Il faut, ensemble, porter le flambeau haut, bien haut.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Appel d'offres pour un pays ou deux

Le Canada est en train de vivre, plus que jamais, des moments dramatiques quant à son avenir. Tout est en pleine ébullition. L'avantage d'une telle situation, malgré tout, c'est que ça force tous et toutes, chacun et chacune, à prendre part aux décisions et à poser les gestes opportuns, pour tenter de sauver notre peau de français, partout au pays.

Il n'y a pas lieu, ici, de passer en revue les tribulations et tergiversations des Québécois autour du rapport Allaire et de la Commission Bélanger-Campeau. On risquerait d'en perdre notre latin, en plus de perdre notre français.

Mais il faudrait quand même que l'on fasse une mise en garde. Plusieurs francophones et Acadiens en ce pays commencent à développer un réflexe démesuré de hargne et d'aigreur face au peuple québécois. Comme si la démarche québécoise vers une plus grande autonomie était la mère de tous nos malheurs. Voyons donc!

Pourtant, on a le droit d'être très sévère face aux Québécois qui semblent s'accomoder beaucoup mieux d'indifférence à notre endroit, que de solidarité active. Mais on est aussi en droit de questionner notre façon, par trop timide, de faire valoir auprès du peuple québécois nos plus profondes aspirations. En fait, nous devons briser le mur de l'indifférence québécoise et exposer avec force les avantages de notre valeureuse présence française pour le Canada, comme pour le Québec.

Plus que jamais, nous devons interpeller de front nos différents gouvernements provinciaux qui ont su trop bien, jusqu'à maintenant, se défiler quant à leurs responsabilités face à nous. Même au Nouveau-Brunswick, où, malgré l'existence d'une loi reconnaissant l'égalité des deux communautés, on joue au chat et à la souris avec le fédéral pour ne pas l'enchâsser dans la Constitution.

Par ailleurs, les percées importantes de la francophonie en Ontario sont encourageantes. Il faudra alimenter et stimuler le leadership anglophone dans les quelques sympathies francophiles, que ce soient celles d'un Bob Rae ou encore celles d'un Frank McKenna. La compétition a meilleur goût et peut jouer en notre faveur.

Et combien d'autres Premiers ministres anglophones, comme Joe Ghiz à l'Île-du-Prince Édouard, sont prêts à s'engager à protéger et même promouvoir le bilinguisme dans leur province, peu importe la séparation éventuelle du Québec? À chacun de nous de faire pression sur le plan domestique. Et on serait en droit de s'attendre à autant, à moyen terme, de la part du gouvernement fédéral. Mais pour ce faire, ça prendrait peut-être du leadership! Monsieur Mulroney semble baigner dans le formol pour le moment.

En accord avec la FFHQ, on croit que la francophonie canadienne doit compter, avant tout, sur ses propres moyens par les temps qui courent. Agir suffisamment fort pour que l'on comprenne qu'en dehors du Québec, il y a aussi un Canada français, contrairement à ce que le Québec et le Canada anglais colportent trop facilement comme vision, actuellement.

La FFHQ parle de plus en plus de termes d'espaces psychologique, électronique, institutionnel, économique, politique, et international à créer pour vivre notre francophonie canadienne. Plus que d'espaces, c'est une place pleine et entière que l'on doit revendiquer.

Il faut s'affranchir du concept de minoritaire si on ne veut plus qu'on nous traite comme tel. Dans la discussion sur Meech, on avait émis le concept de «code des minorités». On devrait plutôt parler de «code des communautés». La francophonie canadienne ne pourra s'épanouir que si on lui reconnaît, en plus des droits individuels de la Charte, des droits collectifs.

Pour ce faire, il faut radicaliser notre discours et parfaire nos alliances avec le Québec, le Canada anglais, les nations autochtones et les communautés multiculturelles. Nous serons ce que nous serons, et personne ne pourra le faire à notre place. Que ce pays en soit un ou deux!

Jean-Marie Nadeau

Lettres ouvertes

Dans les semaines à venir, Le Franco publiera une série de lettres à l'éditeur qui lui ont été envoyées par des élèves de 10e année de l'école Maurice-Lavallée à Edmonton. Ces textes, écrits dans le cadre du cours de français, reflètent l'opinion de ces jeunes sur divers sujets.

Le gouvernement parfois me fait honte

Mesdames, messieurs,

Récemment, j'ai eu l'occasion de lire quelques articles traitant de la situation actuelle de notre pays. J'ai toujours cru aux idéologies sur lesquelles le Canada était fondé (le bilinguisme, le multiculturalisme, la péréquation). Aujourd'hui, cependant, je peux voir comment ces principes furent mal appliqués et je pense que la façon dont le gouvernement «dirige» ce pays est totalement inadéquate.

Regardons avant tout la dette nationale qui hante les coffres-forts de notre merveilleux pays. Je trouve illogique que le gouvernement ait besoin d'emprunter de l'argent pour payer l'intérêt sur ces emprunts précédents! Et quand je pense qu'en six ans, la dette nationale a augmenté de deux cents milliards de dollars! Il me semble ridicule que le gouvernement conservateur ait attendu sept ans avant de se mettre sérieusement au travail pour rembourser ce déficit extraordinaire.

De plus, il existe un gaspillage incroyable d'argent au niveau de la fonction publique. Une recherche menée par Donald Savoie, professeur de sciences politiques à l'Université de Moncton révèle que plusieurs fonctionnaires dépensent parfois de façon excessive pour s'assurer d'utiliser tout leur budget. Cela leur permet d'assurer que le gouvernement ne fera pas trop de coupures dans la branche de leur fonction. Je trouve ce gaspillage égoïste, d'autant plus qu'il est totalement inutile.

Je pense aussi que le gouvernement canadien se plie trop aux exigences de son peuple. Les Canadiens veulent vivre dans le luxe et la richesse mais ne veulent rien payer. Les programmes tels que le bien-être social et l'assurance-chômage sont bien pratiques, seulement les gens en abusent trop. Je crois que le gouvernement ferait mieux de contrôler plus sévèrement l'utilisation de ces services.

Ensuite, il y a les subventions et les concessions fiscales. J'ai toujours pensé que le gouvernement faisait bien de se mêler de l'économie. Par contre, je crois parfois qu'il exagère! Les experts estiment que si toutes les entreprises payaient l'impôt normal, le gouvernement récolterait trente milliards de dollars de plus par année! Étant donné l'état financier dans lequel se trouve notre pays, je pense sérieusement que le gouvernement devrait changer sa politique dans ce domaine.

Puis, il y a l'impasse constitutionnelle qui semble se prolonger éternellement. Les gouvernements fédéral et provinciaux ne cessent de dire qu'ils veulent régler le problème le plus tôt

(suite en page 6)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Photocomposition: Denise Lamoureux



Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Procès en français

Le droit piétine en Colombie-Britannique

par DANIEL BÉLANGER
(journal Le Soleil de Colombie)

VANCOUVER - «La requête pour l'obtention d'un procès en français est refusée». Telle est la décision rendue, le 23 avril dernier, à Quesnel, par le juge Braidwood dans la cause d'André Rivest, accusé de meurtre. Cette décision survient malgré une «entente» lors de l'enquête préliminaire entre l'avocat de la Couronne, Me Eric Williams, et celui de la défense, Me Randy Walker, d'obtenir un procès en français pour l'accusé francophone.

Pour accélérer le déroulement de cette enquête, les deux parties ont décidé d'un commun accord, de faire celle-ci en anglais. En échange, l'accusé aurait droit à un procès en français et la traduction des procès-verbaux dans sa langue natale. Me Walker, avocat unilingue anglophone et représentant de l'accusé à cette époque, confirme l'existence d'une entente. «Il y a bel et bien eu accord entre la défense et la Couronne pendant l'enquête préliminaire, tenue aux mois de janvier et février». De son côté, Me Williams n'a pas retourné les appels du Soleil. C'est le juge De Villiers qui présidait cette enquête, et qui a entériné cette entente.

S'appuyant sur l'article 530 du code criminel qui permet à l'accusé de choisir l'une des langues officielles du Canada, André Rivest a demandé un procès en français. Ce droit n'est pas garanti, le juge ayant un pouvoir discrétionnaire pour l'appliquer. Alléguant les coûts élevés de traduction (21 000 $), les difficultés et les coûts reliés à un procès en français, la présence d'un avocat unilingue et «l'aisance» de l'accusé en anglais, le juge Braidwood a refusé ce droit à l'accusé, dans les meilleurs intérêts de la justice. Le juge devait rendre sa décision sur le champ, sans aucune délibération.

Cependant il n'est fait mention nulle part dans le jugement d'une entente lors de l'enquête préliminaire.

UN SYSTÈME FONCTIONNEL

Pour sa part Don Rose, directeur de l'administration des services de la Cour au ministère de la Justice affirme que les services sont en place. «Il y a déjà eu une douzaine de procès en français à travers la province, depuis l'application de cette mesure en janvier 1990. Toutefois, notre premier procès avec jury aura lieu au mois de septembre». Ce procès se tiendra à New Westminster. Il s'agit du cas Perrier.

Hors de la région de Vancouver et du Bas-Fraser, la situation se complique si on doit composer un jury. «Il y a peu de francophones dans les régions mais nous nous engageons à satisfaire les besoins de la population», affirme M. Russ Fraser, procureur général de la Colombie-Britannique. Sur le cas Rivest, il ne peut cependant pas porter de jugement. La présidente de la Fédération des Franco-Colombiens, Marie Bourgeois, explique: «Le procureur général ne doit pas faire ce qu'il peut mais faire ce qu'il doit pour que la justice soit rendue».

Mme Pinder Cheena a déjà été l'avocate de la Couronne dans des procès en français. «Le procès est un peu plus long mais ça ne diffère pas d'un procès en anglais. La seule différence est l'emploi de termes juridiques en français. Tout se déroule en français même si l'avocat de la Défense et des témoins sont anglophones», explique l'avocate. Mary McFadden abonde dans le même sens. «Tout se passe bien. Il n'y a pas de problème, sauf celui de recruter un jury de douze membres». Mme McFadden a participé à huit procès en français. Elle agira à titre d'avocate de la Couronne lors du procès de M. Perrier en septembre.

AFFAIRE BEAULAC

Dans une autre cause, l'accusé Jean Beaulac attend toujours pour savoir si un procès dans la langue de Molière peut lui être accordé. Son avocat, Me Peter Leask, vérifie la possibilité d'en appeler de la décision du juge McDonnell. La requête pourrait être acceptée, mais elle serait débattue directement à la Cour suprême du Canada.

Jean Beaulac s'est également vu refusé un procès en français en février 1991, mais les conditions étaient différentes de celles du cas Rivest. La cause Beaulac a débuté en octobre 1989, donc avant la mise en application des services judiciaires en français. Là aussi, le juge avait évoqué la difficulté de tenir un procès en français en Colombie-Britannique.

• TPS

Elle fait mal aux maisons d'édition

APF - La TPS sur les livres fait mal à certaines maisons d'édition francophones de l'extérieur du Québec.

Annette Saint-Pierre des Éditions des Plaines de Saint-Boniface au Manitoba «voit une grosse différence» depuis l'entrée en vigueur de cette taxe le 1er janvier dernier. «C'est plus tranquille que l'année dernière à pareille date».

Elle croit que la campagne anti-TPS a fait du tort à la vente des livres. «Les gens retiennent que le livre est maintenant un objet de luxe».

L'an passé, la maison d'édition fondée en 1979 avait doublé son chiffre d'affaires, ce qui avait incité les deux propriétaires à louer de nouveaux locaux, et à signer un bail de cinq ans. «Aujourd'hui, dit-elle, nous marchons sur des oeufs».

Mme Saint-Pierre ajoute que sa maison va être prudente avant d'éditer un livre. Elle misera surtout sur les auteurs connus. «Un nouvel auteur a moins de chance avec moi».

Aux Éditions du Blé de Saint-Boniface, on estime que le chiffre d'affaires a baissé de 10%. «Il y a une baisse, mais c'est à se demander si c'est à cause de la récession, ou de la TPS» s'interroge Julie Papineau.

Réflexion faite, elle croit finalement que la TPS est la grande responsable de cette baisse. Elle explique que lors de sa participation au Salon du livre de Montréal en novembre, un mois avant la TPS, les acheteurs n'hésitaient pas à faire provision de livres. Au Salon du livre de l'Outaouais en mars dernier, elle a noté un changement d'attitude. «On sentait que les gens sélectionnaient les livres». En comparaison, les ventes furent cinq fois plus élevées à Montréal que dans l'Outaouais.

Aux Éditions Prise de Parole en Ontario, «on ne voit pas vraiment les effets de la TPS» dit l'agent de promotion Michel Courchesne. Toutefois, «on présume qu'à la fin de l'année on va en perdre un peu».

Aux Éditions d'Acadie, on a constaté «une chute brutale» dans les commandes postales en janvier et février. Les ventes directes ont également diminuées. L'éditeur Marcel Ouellette n'hésite pas à pointer du doigt la TPS pour cette baisse. «Carrément!»

Mais la TPS n'a pas diminué pour autant le chiffre d'affaires des Éditions d'Acadie. Il faut dire que la maison est en pleine croissance depuis qu'elle s'est résolument lancée dans l'édition de livres scolaires.

En bref...

ALPHABÉTISATION

Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation relance sa série de documents **Visa pour l'Alpha pop** et **DIRA.**

Visa pour l'Alpha pop compte quatre documents portant respectivement sur les approches et les méthodes d'alphabétisation, l'animation et l'alphabétisation, comment créer du matériel pédagogique, et les personnes analphabètes et l'apprentissage.

Quant au document **DIRA,** il s'agit d'un répertoire de documentations en alphabétisation qui répertorie plus de 700 ouvrages.

Le Regroupement lance aussi une toute nouvelle revue intitulée **«Le monde alphabétique»,** qui sera publiée deux fois l'an. L'adresse: Le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, 5040 Saint-Laurent, app. 1, Montréal, Québec, H2T 1R7. (APF)

UNE BIBLIOGRAPHIE SUR LA FRANCOPHONIE

Vous cherchez des ouvrages qui traitent des Acadiens, des Franco-Américains, des Franco-Ontariens, des francophones de l'Ouest, mais vous ne savez pas par où commencer votre recherche.

Le Secrétariat permanent des peuples francophones, un organisme qui travaille à tisser des liens entre le Québec et les francophonies nord-américaine et mondiale, vient de publier une première bibliographie sélective sur la francophonie nord-américaine.

Les 471 titres recensés portent surtout sur l'histoire, la démographie, la langue, la littérature, le patrimoine et la politique. La bibliographie compte 192 pages, et se vend 22 $. On prévoit en faire une mise à jour périodiquement. On peut commander en écrivant au Secrétariat permanent des peuples francophones, 129 côte de la Montagne, Québec, (Qué.) G1K 4E6. (APF)

FORUM DES CITOYENS: 74 823 APPELS

Six mois après le début de ses travaux, le Forum des Citoyens a reçu seulement 74 823 appels de citoyens préoccupés par la crise constitutionnelle. De ce nombre 7 700 appels (10.4%) venaient de francophones.

On se rappellera que le Forum avait mis une ligne téléphonique anglaise et une ligne téléphonique française gratuites à la disposition des citoyens canadiens désirant exprimer leurs vues sur le Canada de demain.

Les citoyens de l'Ontario revendiquent presqu'à eux-seuls la moitié des appels (46.5%), alors que le québec vient loin derrière avec 14% des appels. Ce sont les hommes qui ont le plus utilisé de ces lignes (62.1%) entre le 7 novembre et le 30 avril 1990, dernier jour de l'exploitation de cette «Boîte à idées».

Le Forum des Citoyens doit remettre son rapport final au plus tard le 1er juillet prochain. (APF)

MAISONS: AUGMENTATION DE 5% EN 1991

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) estime que l'augmentation moyenne du prix de vente des maisons devrait se limiter à 5% cette année, en raison de la faible demande de maisons existantes et de la surabondance du marché.

Les prix des maisons devraient connaître une hausse supérieure en Alberta et à Terre-Neuve à 9% en raison d'une croissance économique supérieure à la moyenne dans ces provinces. (APF)

LIVRAISON DU COURRIER: LE RENDEMENT S'AMÉLIORE

Une lettre ordinaire postée dans un centre urbain et destinée au même centre a 97% de chances d'être livrée en deux jours, selon le dernier rapport de rendement du service de livraison de la Société canadienne des postes.

Pour les lettres ordinaires postées entre deux grands centres urbains de la même province, 97% du courrier a été livré dans les trois jours ouvrables. Pour les lettres ordinaires postées entre deux grands centres urbains de provinces différentes, de Vancouver à Toronto par exemple, 97% du courrier a été livré dans les quatre jours.

C'est dans la région de l'Atlantique où on a noté l'amélioration la plus importante. Dans cette région, les pourcentages de livraison ont été de 98%, 96% et 97%. (APF)

Les Anti-Coquilles en assemblée



Les Anti-Coquilles de Bonnyville ont tenu leur assemblée annuelle au centre culturel et ont profité de l'occasion pour élire un nouvel exécutif. De g. à d.: Christiane Moquin, Nicole Généreux, Léônor Rondeau, Lise Tellier, Monique Beaunoyer, Sylvie Généreux et Kim Rondeau. Ces jeunes filles verront aux destinées de ce groupe de FJA au cours de la prochaine année.



Régionale de Calgary

Assemblée générale annuelle

le samedi 1er juin 1991 à 13 h 00

au local de l'ACFA
#10, 1916B - 30e Avenue N.E.

Ordre du jour:

13 h 00	Accueil
13 h 20	Calgary à la page - animé par Claire Dorion Chapman
14 h 00	Pause
14 h 10	Orientation à l'ACFA - animé par Agathe Gaulin
15 h 00	Assemblée générale annuelle
17 h 00	Ajournement
20 h 00	Soirée dansante en l'honneur des personnes qui ont travaillé bénévolement pour la francophonie à Calgary

Pour que notre association puisse bien vous servir, nous avons besoin de votre participation à cet événement important.

Soyez des nôtres
Nous comptons sur vous

Le Français ça me regarde

par GUY SCHERRER

Il n'y a jamais de répit pour le prof. L.A. Faute et tous ses acolites. Le mois d'avril fut encore très productif pour les chercheurs de fautes des écoles Citadelle Legal et Notre-Dame d'Edmonton. Les deux étudiants qui ont remporté les certificats-cadeaux de 20,00 $ offert par la Librairie Le Carrefour sont Heidi Roy de 3e année de l'école Notre-Dame et Corinna Crockett de 4e année de l'école Citadelle.

Voici quelques fautes qui ont été recueillies durant le mois d'avril.

- TOUTES LES LAMPES BERVENT ETRE DEPLACEES DANS N'IMPORTE QUELLE DIRECTION.
- pure clair non sucré
- ...Gousset doublé du coton.

Le prof. L.A. Faute tient à remercier tous les élèves qui ont participé et la Librairie Le Carrefour qui a donné les prix.

Honte...

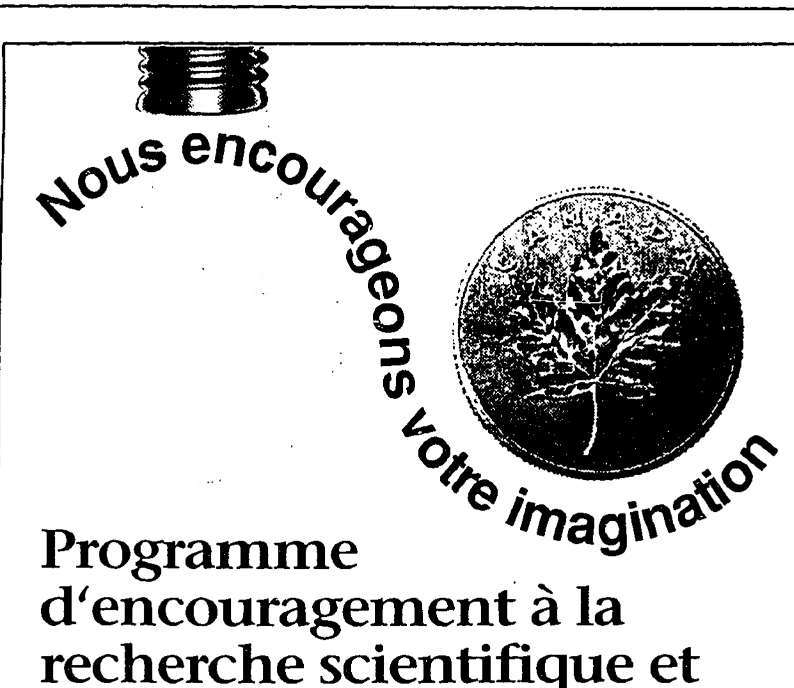
(suite de la page 4)

possible. Pourtant, le problème traîne déjà depuis neuf ans et maintenant les économistes craignent que notre marché international ne commence à s'en ressentir. Encore une fois, je pense que le gouvernement fédéral aurait pu se forcer un peu plus et nous éviter beaucoup de problèmes.

J'ai toujours été fier d'être Canadien mais j'avoue que, de temps en temps, mon pays me fait presque honte. Pour remédier aux problèmes auxquels notre Canada fait face présentement, je crois que le gouvernement devrait prendre des mesures plus sévères et encourager la lutte contre l'abus des systèmes sociaux. Je pense aussi qu'il devrait se fixer des objectifs plus faciles à atteindre plus rapidement. Après tout, ce seront les jeunes de demain qui paieront pour les erreurs qu'on commet aujourd'hui!

Je vous pris d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Patrick Grondin
Edmonton, Alberta



Programme d'encouragement à la recherche scientifique et au développement expérimental

Si vous participez à la recherche fondamentale ou appliquée portant sur des produits et des procédés nouveaux ou améliorés, dont les résultats peuvent rendre le Canada plus concurrentiel, vous avez peut-être droit à des avantages financiers importants grâce à des rabais ou à des remboursements d'impôt.

Vous êtes invité à assister à un séminaire gratuit dans lequel nous vous présentons le programme et la manière dont vous pouvez tirer parti de celui-ci. Des documents de références et des feuilles de travail seront à votre disposition.

le mardi 18 juin 1991
9h00 à 16h00
Edmonton Convention Centre
Salon 15/16

Pour l'inscription, veuillez communiquer avec:
Karen Cherry
Officier en Matières Scientifiques
(403) 292-4250 (frais virés)



Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation — Canada

Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada

Matériel du gouvernement

VENTE PUBLIQUE (offres cachetées)

- Automobiles et camions

Dates d'inspection et de vente:

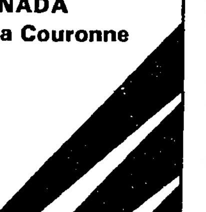
Le vendredi	**24 mai 1991**	**9 h 00 à 15 h 00**
Le samedi	**25 mai 1991**	**9 h 00 à 12 h 00**

Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 12 h 00 à la date de fermeture - **Samedi 25 mai 1991**

Les formulaires d'offres d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront acceptées.

Lieu de la vente:

APPROVISIONNEMENT ET SERVICES CANADA
Centre de distribution des possessions de la Couronne
15508 - 114e Avenue
EDMONTON, Alberta
T5M 3S8
Téléphone: (403) 495-3704



Canada





FAIT-14 Le ralentissement économique fait grimper le taux d'analphabétisme de par le monde.

FAIT-15 Si la tendance se maintient, 912 millions de personnes (le quart de la population mondiale) seront analphabètes d'ici l'an 2 000.

Pour faire un don ou obtenir plus de renseignements, communiquez avec: La Fondation d'alphabétisation de l'OCED



Chargée de comptes
Madeleine Mercier
469-0320



NOTRE EXPERIENCE A VOTRE PROFIT

Conseillers en planification financière

- Programme financier
- Fonds d'investissement
- Certificats de placement garanti
- **Régime enregistré d'épargne retraite**
- Assurance-vie et invalidité
- Rentes
- Régimes enregistrés d'épargne éducation
- Bénéfices de groupe
- Hypothèques
- Service d'impôt



Représentant
Armand Mercier
468-9406

9109 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta - Téléphone: 468-1658

• Grâce à l'Office national du film

Un cinéma vivant et parfois surprenant

APF - On a parfois tendance à l'oublier, mais le cinéma francophone ne se limite pas aux grandes productions québécoises. Grâce à l'implication de l'Office national du film, les cinéastes francophones de l'extérieur du Québec produisent depuis plus de 15 ans des films de qualité qui racontent la vie quotidienne et reflètent les préoccupations culturelles, politiques et économiques des communautés francophones.

Bien sûr, les films québécois «Mon oncle Antoine», «Le Déclin de l'empire américain», «Anne Trister», et «Un zoo la nuit», tous produits par l'ONF, ont mérité l'attention et les éloges des critiques et des cinéphiles. Mais depuis 1974, le cinéma francophones de l'ONF a aussi un petit accent de l'Ouest, de l'Ontario ou de l'Acadie.

Tout commence en 1974 lorsque l'Office décide de nommer trois producteurs francophones à Moncton, Toronto, et Winnipeg, dans le cadre d'une grande décentralisation de la production. Durant les cinq années qui suivent, 40 films et vidéos sont tournés en Acadie, 22 en Ontario et 22 dans l'Ouest dont le film acadien «Les Gossipeuses» de Phil Comeau en 1978, et «Le Manitoba ne répond plus» de Raymond Gauthier en 1977. Déjà, certaines productions retiennent l'attention internationale comme le film ontarien «J'ai besoin d'un nom» de Paul Lapointe réalisé en 1978, qui est retenu par le ministère des Affaires extérieures pour diffusion à l'étranger.

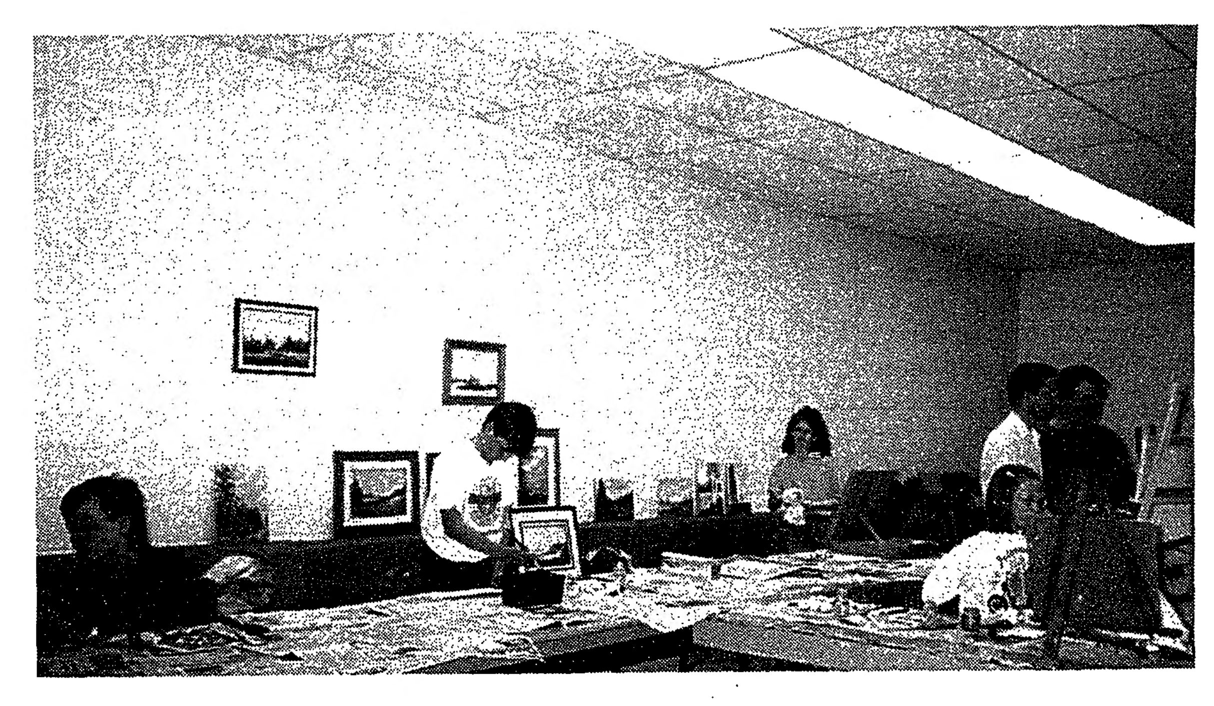
Devant les accomplissements et les succès des cinéastes francophones de l'extérieur du Québec, l'ONF décide en 1981 de créer à Montréal Le Studio de la régionalisation pour supporter le cinéma en régions. Le Studio 3 comme on l'appelle dans le jargon de l'ONF coordonne le travail de ses deux centres de production de l'Acadie et de l'Ontario, et administre à partir de Montréal une production dans l'Ouest. Son mandat est de rendre compte de la réalité des diverses cultures francophones au pays par la production de films de cinéastes pigistes.

Depuis, les cinéphiles ont eu droit à des films, de grande qualité. Qu'on pense au film «Le vieillard et l'enfant» de Claude Grenier gagnant de deux prix Gémeaux en 1987, qui mettait en vedette Jean Duceppe dans le

(suite en page 8)

• Au centre culturel

Marcel Hétu a donné un cours de peinture



Le professeur Marcel Hétu a donné un cours de peinture au centre culturel de Bonnyville. Ce cours était organisé en collaboration avec l'Éducation permanente. Il a permis à onze personnes d'apprendre les bases de cet art, de découvrir des talents cachés ou d'améliorer leur présentation.

Arts et spectacles

• Présenté par le Cercle dramatique

Une pièce mystère...«Le secret de mon quartier»

par YVES CARON

SAINT-PAUL - Le bonheur se lisait sur les visages des comédiens et comédiennes à la suite de la première représentation de la création collective intitulée *«Le secret de mon quartier»*. Des visages encore tout maquillés avec des rides inventées, les âges changés, les dos courbés ou bien droits, toutes sortes de personnages. Ils sont venus rencontrer le public dans le corridor de l'école régionale de Saint-Paul pour partager les émotions qu'ils venaient de vivre pendant l'heure que durait la pièce.

«Le secret de mon quartier» est l'aboutissement d'un processus de création de groupe par l'animateur culturel Richard Blouin. Par ce processus toutes les personnes qui désirent s'impliquer dans la fabrication d'une pièce de théâtre sont invitées à composer un scénario que l'animateur transcrira en texte de théâtre. La composition que le groupe de Saint-Paul nous a donnée est une pièce où le mystère et les intrigues dominent. La pièce débuta par une mort subite. Un passant trouve sur le corps de la morte une importante somme d'argent. Il prend le «bidou» et s'enfuit... L'intrigue est de savoir pourquoi cet argent se trouvait là et quelles étaient les relations entre la victime et tous les autres personnages que nous découvrons tout au long de la pièce.

Les personnages sont inspirés du vécu de chacun des comédiens. Ce sont des personnages un peu caricaturés mais tout à fait crédibles. C'était un plaisir de voir tous ces comédiens amateurs, sans expérience de la scène, nous donner un spectacle aussi intéressant. Nous devons certainement applaudir le dévouement et le talent de monsieur Blouin qui a su motiver son groupe, mais aussi reconnaître le travail de tous les comédiens amateurs. Ensemble ils auront fait renaître le Cercle dramatique de Saint-Paul. Il ne nous reste plus qu'un seul souhait à formuler, c'est que nous puissions l'an prochain, revoir ces visages heureux venir nous rencontrer à la sortie de la pièce *«Le secret de mon quartier»*, deuxième partie.

Longue vie au Cercle dramatique de Saint-Paul!

Cinéma...

(suite de la page 7)

rôle d'un grand-père qui fait découvrir à sa petite-fille la beauté du grand lac Winnipeg. Qu'on pense à «Jours de plaine» de Réal Bérard et André Leduc dans la collection Franc-Ouest. Plus de cinquantes films ont été produits par des cinéastes francophones de l'extérieur du Québec depuis 1981.

Guy Maguire, le producteur exécutif du Studio 3 à Montréal, s'emballe lorsqu'il parle de l'accueil réservé aux productions régionales. «C'est absolument fantastique» lance M. Maguire. Dans les régions, les salles de cinéma sont remplies à pleine capacité les soirs de première. À la télévision, les cotes d'écoute surpassent les émissions locales, affirme même M. Maguire. «C'est un événement en soi dans la communauté». Il y a quelques années on a même vu des Manitobains se déplacer sur des centaines de kilomètres pour assister au lancement d'un des films de la série Franc-Ouest.

En 1991-92, l'ONF présentera une série de 12 portraits de Franco-Ontariens intitulée «À la recherche de l'homme invisible», une série de quatre films intitulée «L'Acadie et la mer» sur les relations entre les Acadiens et la mer, un film politique sur la campagne électorale du chef libéral Jean Chrétien dans la circonscription acadienne de Beauséjour, un film sur le bilinguisme, et un film de fiction sur le violoniste acadien Arthur LeBlanc intitulé «Le violon d'Arthur».



DEUXIÈME CONGRÈS PROVINCIAL DE LA FÉDÉRATION DES AÎNÉS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

Vieillir et vivre en santé!

Les 3, 4 et 5 juin 1991

au centre Notre-Dame à Falher, Alberta
Région de Rivière-la-Paix

HORAIRE

Lundi 3 juin

15h30 Arrivée au centre Notre-Dame
Inscription
17h30 Départ pour Donnelly
18h00 Souper d'accueil par le Club des Pionniers
20h00 Présentation par Agathe St-Pierre
20h30 Jeu de connaissance suivi d'une soirée chantante

Mardi 4 juin

8h00 Déjeuner à la cafeteria
8h45 Inscription
9h15 Panel: Vieillir et vivre en santé (Salle Forget)
10h30 Pause-santé
11h45 Panel (suite)
12h00 Dîner (cafétéria)
13h30 Départ pour une tournée culturelle dans la région Rivière la Paix
18h00 Souper au club du «Bon Vieux Temps»
20h00 Soirée sociale

Mercredi 5 juin

8h00 Déjeuner (cafeteria)
8h45 Messe au centre Notre-Dame
9h30 Assemblée générale (Salle Forget)
12h00 Dîner (cafétéria)
13h30 Départ des participants

Fédération des aînés(es) francophones de l'Alberta
Suite 316, 9022 - 85e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 4M4

Pour plus d'informations veuillez vous adresser à Mme Agathe St-Pierre au 466-6027 ou M. Ovila Morrissette au 465-0535

Nom ______________________

Adresse: ______________________

Téléphone: ______________________

L'inscription au Congrès est de 5,00 $.
Les billets pour les soupers sont de 8,00 $ chacun.
Les aînés de la région Rivière-la-Paix peuvent prendre leur dîner au centre Notre-Dame à la condition de donner leur nom à l'avance.
Le dîner est de 5,00 $ par personne.
Le tout est payable à M. Jean Lapierre.

Amendements à la constitution

ARTICLE 7 - TERME D'OFFICE

a) Les candidats sont élus pour une période de deux ans.
b) Chaque officier peut accepter de remettre son nom en nomination à la fin de son terme pour un autre deux ans.
c) En cas de démission sur le conseil d'administration, le président en consultation avec son conseil devra nommer un remplaçant jusqu'aux prochaines élections.
d) S'il s'agit du président, le vice-président prendra sa place jusqu'aux prochaines élections. L'éxécutif comblera la place du vice-président jusqu'aux prochaines élections.

Remplacer par:

ARTICLE 7 - TERME D'OFFICE

a) Les candidats sont élus pour une période de deux ans.
b) Aucun officier ne peut poser sa candidature pour deux termes consécutifs au même poste.
c) En cas de démission au conseil d'administration, le président en consultation avec son conseil, devra nommer un remplaçant jusqu'aux prochaines élections.
d) S'il s'agit du président, le vice-président prendra sa place jusqu'aux prochaines élections. L'éxécutif comblera la place du vice-président jusqu'aux prochaines élections.

• Théâtre

L'adolescence racontée par les adolescents

par LUC TOUSIGNANT

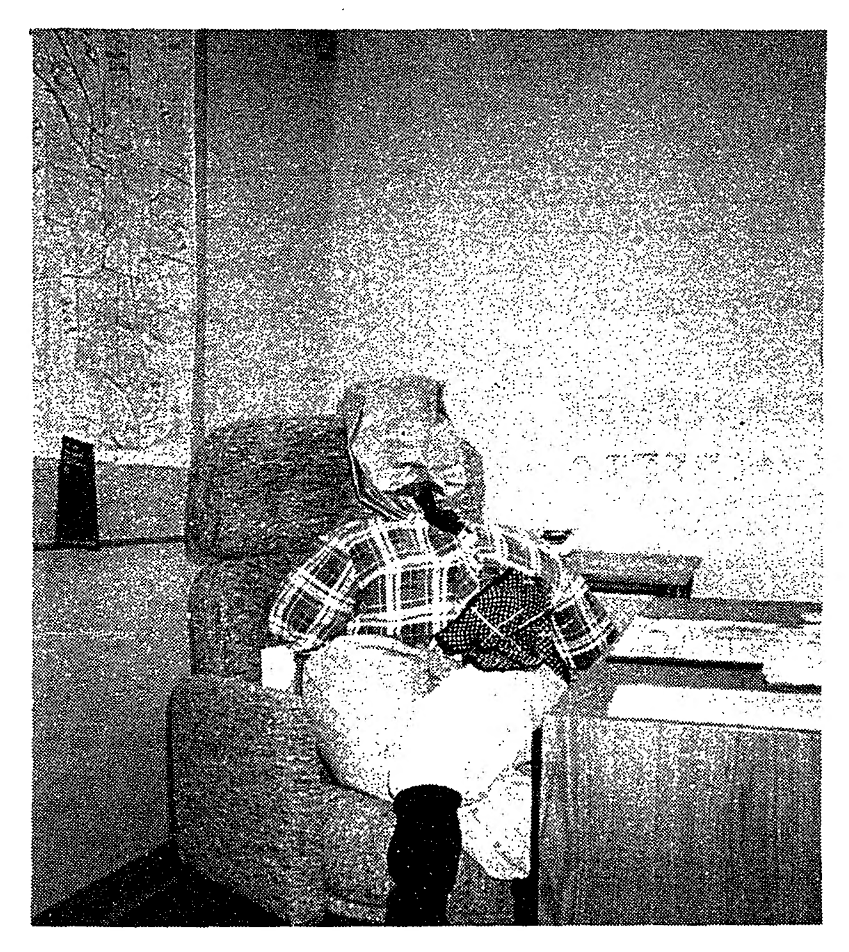
CALGARY - Faire rire le monde au théâtre c'est assez simple, mais les faire pleurer c'est autre chose, c'est tout un défi à relever! Voilà ce que les jeunes de 12e année de l'école Sainte-Anne de Calgary ont décidé de faire cette année dans le cadre de leur cours de français. Par le biais de leur création collective «C'est toujours plus beau dans le jardin de l'autre», c'est avec «brio» qu'ils nous ont parlé des problèmes de l'adolescence, du manque de communication avec les adultes et surtout de l'influence des pairs et de l'image qu'ils doivent souvent revêtir pour avoir des amis. Le respect de soi, voilà le message véhiculé par ces comédiens. Dans une performance grandiose, ils ont réussi à donner des frissons à plus d'un, et même à faire verser quelques larmes. Tour à tour, Simone (Dominique Coutts), Nikki (Corinna Compton), le vagabond (Judith Brazeau), Michelle (Jenny Leroux), Réjean (Luc St-Jacques) et Johanne (Cathy Blouin) nous ont raconté le pourquoi de leurs problèmes et nous ont ouvert les yeux face à eux. Les auteurs se sont également mêlés de la partie en nous interprétant deux de leurs compositions spécialement écrites pour l'occasion. Félicitations à Ludovic Boutot, Xavier Cattarinich, Michel Gagné, Frédéric Martel, Luc St-Jacques et Caroline Caron pour l'avoir fait, pour avoir relevé le défi!

• Semaine de l'éducation

Educo-logico à Calgary

par LUC TOUSIGNANT

CALGARY - Parler de sauvegarder l'environnement c'est bien, mais passer à l'action c'est encore mieux. Et c'est aussi l'objectif que les élèves et les membres du personnel de l'école Sainte-Anne et du pavillon Saint-Paul de Calgary ont essayé d'atteindre lors de la Semaine de l'éducation qui se déroulait du 29 avril au 4 mai dernier. Sous le thème «EDUCO-LOGICO» (Éducation-Écologie) tous se sont mis à la tâche et ont réalisé diverses activités, simples peut-être, mais tellement utiles pour la sauvegarde de notre environnement. De la confection de marionnettes géantes, en passant par la récupération de vieux «T-Shirt», en terminant par un nettoyage général aux alentours de l'école et des parcs voisins, les jeunes se sont bien amusés tout en posant des gestes bien concrets. Bravo à tout le monde!



Le directeur du pavillon Saint-Paul et de l'école Sainte-Anne de Calgary a été reproduit en une poupée géante par les élèves du pavillon. Cette activité faisait partie du programme de récupération et de nettoyage lors de la Semaine de l'éducation.

Carrières et professions

• Le raifort

Dans votre cuisine ou chez le médecin?

MANITOBA - Le raifort, un des condiments les plus populaires en Amérique du Nord, aura bientôt sa place dans les hôpitaux où il servira non pas à relever la saveur des plats, mais à diagnostiquer l'état des patients.

Le raifort contient une enzyme, la peroxydase, qui permet de diagnostiquer certaines maladies et de déterminer la teneur en cholestérol. Même si l'on trouve de la peroxydase dans de nombreuses plantes, les racines de raifort en sont particulièrement riches.

Ferdinand Kiehn, biologiste spécialisé dans les cultures de remplacement à la Station de recherches d'Agriculture Canada à Morden (Manitoba), a mis au point des techniques de production permettant de cultiver le raifort dans cette province et de répondre ainsi à la demande accrue des laboratoires hospitaliers.

«Une société manitobaine produit de la peroxydase à partir de racines de raifort importées, explique M. Kiehn, et nous croyons avoir ici tous les éléments nécessaires pour la culture commerciale du raifort».

Dans le sud de l'Ontario, on cultive déjà le raifort comme condiment aux fins de commercialisation. À Morden, les biologistes utilisent des échantillons provenant de cette région, ainsi que d'Europe et des États-Unis.

Comme le raifort résiste au gel, cette culture peut très bien s'adapter au climat du Manitoba. Le travail de M. Kiehn consiste en partie à planter et à récolter le raifort à diverses périodes de l'année et à sélectionner les plants en fonction de la taille des racines.

«Les producteurs utilisent depuis toujours des bouts de racines de trois à quatre pouces et demi de longueur qui deviennent la partie principale des racines, précise encore monsieur Kiehn. Comme nous voulons épargner du temps et accroître le rendement, nous employons des bouts de racines

(suite en page 16)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Agriculture

• La conservation des sols

«Les agriculteurs sont des contribuables et des environnementalistes»

OTTAWA - Cinq nouvelles questions figurant dans le recensement de l'agriculture de 1991 aideront les organismes gouvernementaux à évaluer les besoins des producteurs aux prises avec des problèmes de dégradation des sols. Pour la première fois, le recensement du 4 juin demandera aux agriculteurs des renseignements sur les pratiques qu'ils utilisent pour combattre des problèmes tels que l'érosion éolienne et hydrique.

«Grâce au recensement de 1991, nous disposons maintenant de questions qui servent à connaître les tendances dans la sensibilisation des agriculteurs d'un bout à l'autre du pays et dans l'adoption de pratiques de conservation des sols», a expliqué Dick Coote, spécialiste en conservation des sols pour Agriculture Canada, et conseiller de Statistique Canada.

Il ajoute que certaines régions du pays comportent plus de risques que d'autres et qu'il sera utile de savoir si les agriculteurs de ces régions sont plus sensibilisés aux problèmes et aux solutions proposées.

On demande régulièrement aux agriculteurs quelles superficies ils ensemencent en diverses cultures ou le nombre de têtes de bovins qu'ils possèdent. Le questionnaire de 1991 leur demande également quelles méthodes ils utilisent pour combattre l'érosion du sol, comment ils luttent contre les mauvaises herbes sur jachère, s'ils utilisent des brise-vent ou s'ils prennent des mesures pour venir à bout de la salinité des sols.

M. Coote déclare que le recensement fournira aux chercheurs de nouveaux renseignements précieux sur ce qui se passe réellement dans les fermes.

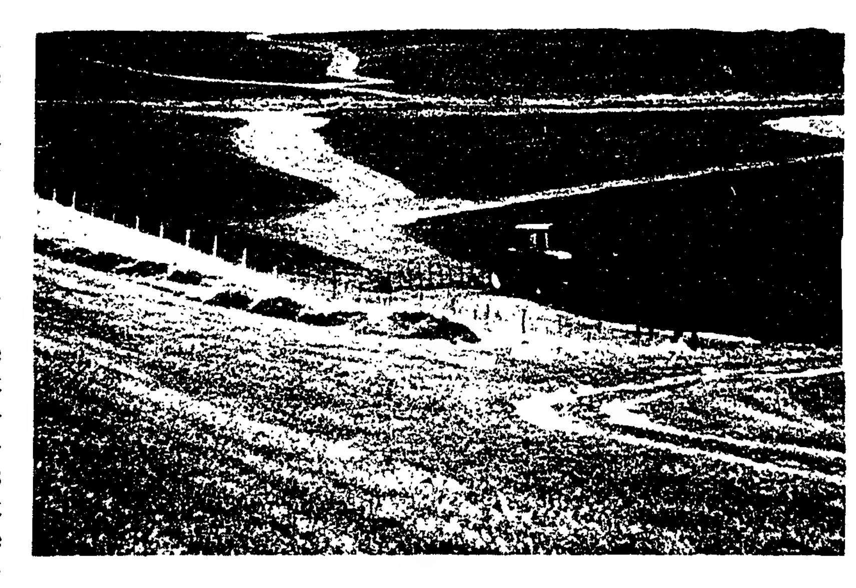
Les chercheurs ont pu estimer approximativement l'ampleur du problème à l'aide de modèles informatiques capables de tenir compte des conditions météorologiques, des propriétés du sol, de la pente et des cultures produites dans une région particulière.

Le fait de savoir si les agriculteurs utilisent le travail réduit du sol ou s'ils conservent des résidus de culture au sol permettra aux chercheurs de prédire avec plus de précision la gravité des problèmes de dégradation des sols au Canada et d'évaluer les progrès accomplis pour les régler.

Les données produites par le recensement aideront également les responsables de la conception des programmes de conservation des sols.

Agriculture Canada consacre beaucoup d'efforts à aider les agriculteurs à régler leurs problèmes de dégradation des sols par le biais du Programme national de conservation des sols et des initiatives régionales telles le Programme d'amélioration du milieu pédologique et aquatique, en Ontario.

Les données recueillies permettront de savoir si ces programmes atteignent leur public cible et si les projets sont sur la bonne voie. Selon M. Coote, les programmes existants pourraient être mieux distribués et ceux en cours d'élaboration, mieux adaptés aux besoins des agriculteurs.



Des rigoles plantées de graminées permettent à l'eau de s'écouler des champs sans créer de ravins et lessiver les sols. Ce n'est qu'une des pratiques de conservation des sols qui feront l'objet des questions du Recensement sur l'agriculture de 1991, le 4 juin prochain.

«Les agriculteurs sont aussi des contribuables, souligne le spécialiste. Ils n'aiment pas que leur argent soit gaspillé. Le producteur qui fournit ce genre d'information pourra aider des gens comme moi à mieux faire leur travail en ce qui a trait à l'origine véritable des problèmes.

«Les agriculteurs sont également des environnementalistes, ajoute-t-il. Ils ne veulent pas voir d'érosion du sol ou de pollution de l'eau. Ils sont donc intéressés à des programmes susceptibles à améliorer les conditions environnementales».

Le choix des questions a été la partie la plus délicate de l'exercice, selon le porte-parole du recensement de l'agriculture, Wilson Freeman. Elles ont été rodées auprès d'agriculteurs en 1988.

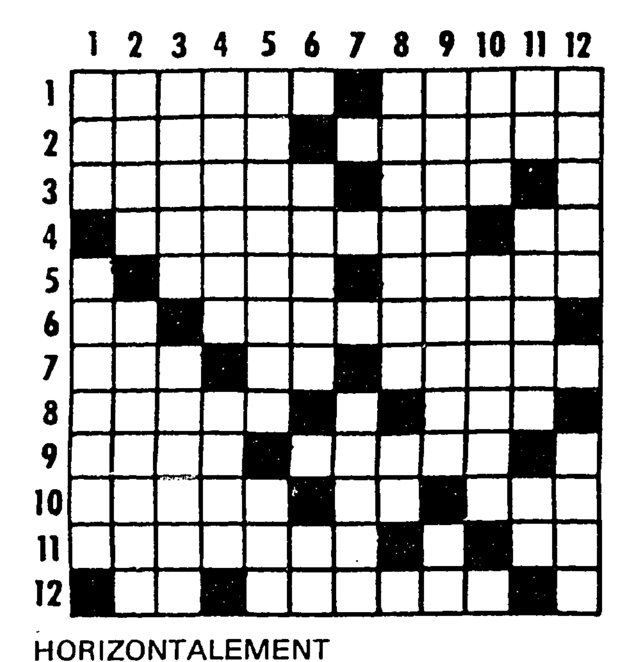
«Nous ne pensons pas être allés assez loin, dit-il, mais c'est un premier pas. Je serais porté à croire que cette partie du questionnaire prendra de l'expansion en 1996».

M. Freeman croit que les données recueillies cette fois-ci aiguiseront l'appétit des chercheurs en servant de tremplin aux futures enquêtes.

Carrières et professions

Amusons-nous...

mots croisés



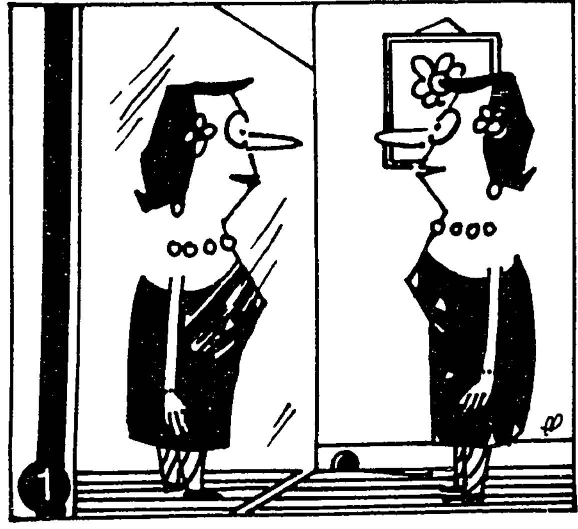
HORIZONTALEMENT

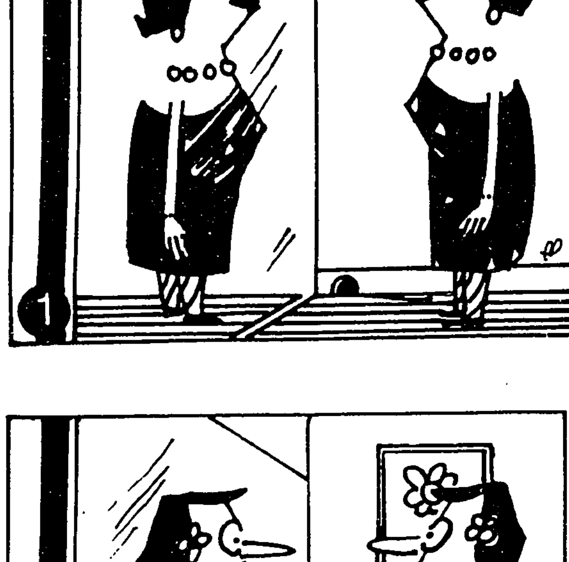
1—Boîte. — Grades.
2—Non préparée. — Ecume qu'on enlève de la bière.
3—Entente. — Amas.
4—Mettre en terre. — Fl. italien.
5—Dernier repas. — Empereur romain.
6—Du verbe être. — Très grand (pl.).
7—Non vicié. — Jumelles. — Imagination sans fondement.
8—Borne, lisière (pl.). — Non vêtus.
9—Demi. — Récit.
10—Allongé. — Règle double. — Massacre d'une ville.
11—Discret. — De la gamme ordinaire.
12—Pron. pers. — Prén. masc.

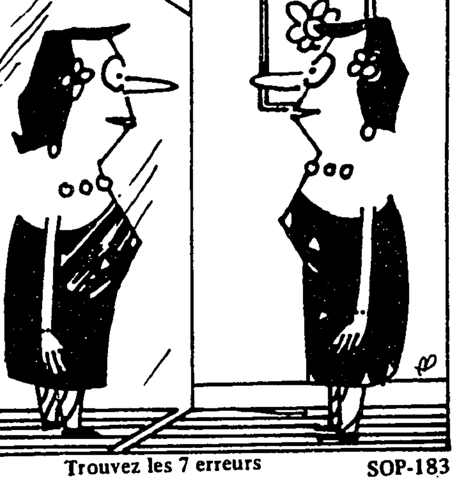
VERTICALEMENT

1—Dém. — Mettre en dépôt.
2—Argile jaune. — Eloignement de tout péril. (pl.).
3—Libre, affranchi, — Garage.
4—Echappements d'un liquide. — L'Irlande.
5—Modération (pl.). — Unité de travail.
6—Les Enfers. — Sert à stimuler.
7—Montée d'une colline (pl.).
8—Empêcher de marcher. — Venu au monde.
9—D'une manière avare. — Note.
10—Non habillés. — Inspections exactes.
11—Abrév. de grosse. — Action de mettre, de poser (pl.). — Article.
12—Suivant, eu égard à. — Action.

jouez avec nous



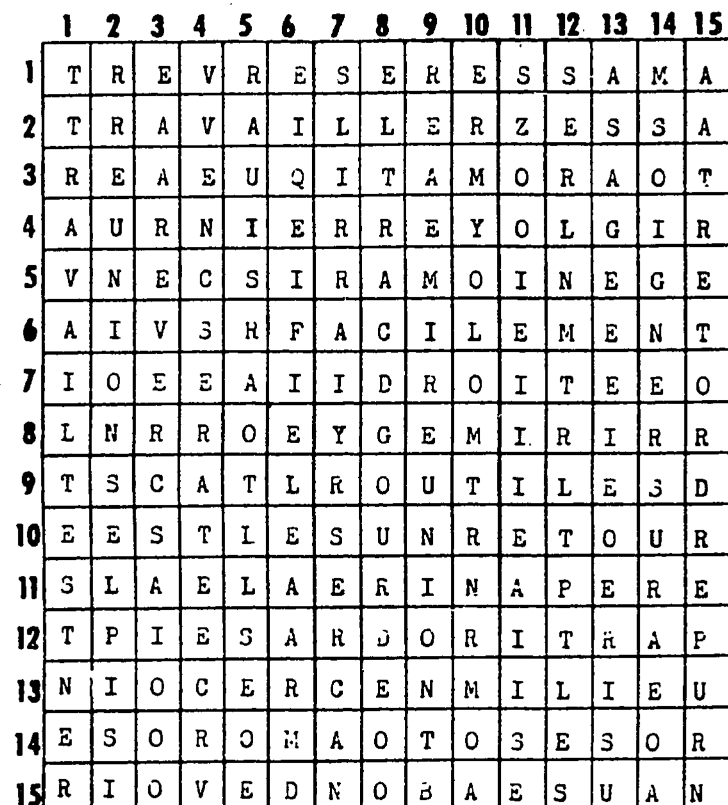




Trouvez les 7 erreurs SOP-183

mots cachés

9 lettres cachées



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	R	E	V	R	E	S	E	R	E	S	S	A	M	A
2	T	R	A	V	A	I	L	L	E	R	Z	E	S	S	A
3	R	E	A	E	U	Q	I	T	A	M	O	R	A	O	T
4	A	U	R	N	I	E	R	R	E	Y	O	L	G	I	R
5	V	N	E	C	S	I	R	A	M	O	I	N	E	G	E
6	A	I	V	S	R	F	A	C	I	L	E	M	E	N	T
7	I	O	E	E	A	I	I	D	R	O	I	T	E	E	O
8	L	N	R	R	O	E	Y	G	E	M	I	R	I	R	R
9	T	S	C	A	T	L	R	O	U	T	I	L	E	S	D
10	E	E	S	T	I	E	S	U	N	R	E	T	O	U	R
11	S	L	A	E	L	A	E	R	I	N	A	P	E	R	E
12	T	P	I	E	S	A	R	D	O	R	I	T	R	A	P
13	N	I	O	C	E	R	C	E	N	M	I	L	I	E	U
14	E	S	O	R	O	M	A	O	T	O	S	E	S	O	R
15	R	I	O	V	E	D	N	O	B	A	E	S	U	A	N

Acre
âtre
amasser
aromatique
assez

Bocal
boîte

Crever

Devoir
docile
droite

Facileme nt

farces
fiel

Gémir
gourde
grêle

Idylle

Lilas
loyer

Maris
milieu
morose
moine

Nauséabond
nier

Partir
patte
père
pies

Recoin
retour
réunions
réserver
rôle
roses

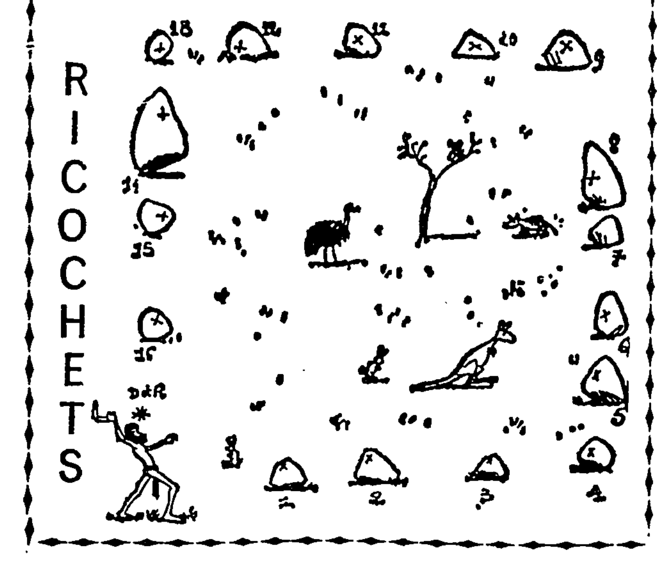
Sage
soigner

Tares
test
tordre
transfiguration
travail
travailler

Utiles

Réponse du no.: CROISSANT

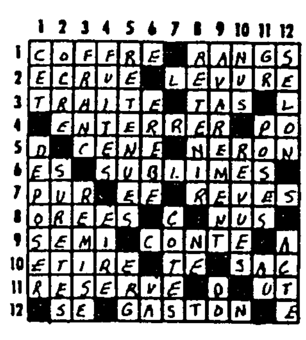




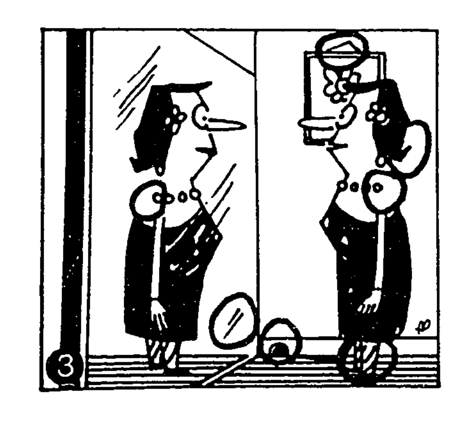
Quels sont les trois rochers sur lesquels le boomerang doit ricocher pour tuer tous les animaux. (Partir de l'astérisque, la trajectoire doit "ricocher" sur les croix marquées sur les rochers et revenir à son point de départ).

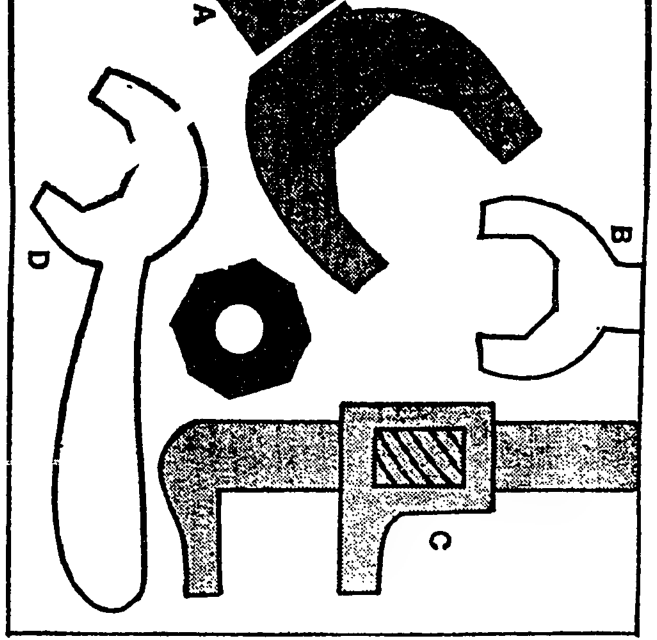
solutions

ANOMALIES: 1–Palmes. 2–Gants de boxe. 3–Filet 4–Musette de cycliste. 5–Pistolet. 6–Short.
LE HALLEBARDIER: Le no. 3.
RICOCHETS: Dans l'ordre les rochers 6, 11 et 1.
COUP D'OEIL: La clef C est la bonne.



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	F	F	R	E	■	R	A	N	G	S
2	E	C	R	U	E	■	L	E	V	U	R	E
3	T	R	A	I	T	E	■	T	A	S	■	L
4	■	E	N	T	E	R	R	E	R	■	P	O
5	D	■	C	E	N	E	■	N	E	R	O	N
6	E	S	■	S	U	B	L	I	M	E	S	■
7	P	U	R	■	E	E	■	R	E	V	E	S
8	O	R	E	E	S	■	C	■	N	U	S	■
9	S	E	M	I	■	C	O	N	T	E	■	A
10	E	T	I	R	E	■	T	E	■	S	A	C
11	R	E	S	E	R	V	E	■	O	■	U	T
12	■	S	E	■	G	A	S	T	O	N	■	E





Quel est la clef qui correspond à l'écrou noir?



N'oubliez pas notre **Concours de Mots croisés,** la semaine prochaine

Nécrologie

BARIL

Est décédé le 17 avril dernier, à l'âge de 67 ans, M. Ovila Baril d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Helen et trois fils; Maurice Baril de Spruce Grove, Tom Hollinshead et son épouse, Cherry et Clarke Hollinshead, tous d'Edmonton; deux petits-fils, Lee et Jeff; un frère et trois soeurs; Albert Baril de Colombie-Britannique, Laurette Paquette de Riley, Alberta, Lucien (Jules) Muller de Olds, Alberta et Mildred (Jack) Anderson de Colombie-Britannique.

Les funérailles ont été célébrées le 19 avril dernier à la Chapelle Connelly-McKinley par la Pasteure Rita Sandmaier.

La famille remercie le Dr Miller et le personnel du département des soins palliatifs de l'hôpital général d'Edmonton. La famille souhaite que les parents et amis fassent des dons au Palliative Care Unit, 4C, Edmonton General Hospital, 11111 Jasper avenue, Edmonton, Alberta T5K 9Z9.

SABOURIN

Est décédée le 16 avril dernier après une longue maladie Mlle Beth M. Sabourin.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs; Rod (Margaret), Roger (Rita), Sev (Caroline), Cécile (Ray) Fortier, Claire (Bert) Knowler, Lili (Manuel) Fernandez, Yvonne Findlay, Lucienne Watson et Hélène (Michel) Saraga; sa belle-soeur Margaret (Ray) Sabourin et de nombreux neveux, nièces et amis.

Elle fut précédée dans la Maison du Père par ses parents Dr Sévérin et Mme Marguerite Sabourin, ses frères Paul, Maurice, Ray, Guy et Sévérin.

Les funérailles ont été célébrées le 20 avril dernier par le Père Léo Cordeau à l'église St Andrew's.

LABERGE

Est décédé le 10 avril, à l'âge de 83 ans, M. Joseph (Henry) Laberge de Sherwood Park autrefois de Slave Lake et de Brandon (Manitoba).

Il laisse dans le deuil son épouse Ernestine, deux fils; Maurice (Moe) et son épouse Earla de Fort Saskatchewan, Laurent (Larry) et son épouse Marilyn de Calgary; 11 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Il fut précédé dans la Maison du Père par sa fille, Rita

(suite en page 14)

Office national de l'énergie

Avis d'audience publique

Compagnie des pétroles Amoco Canada Ltée.; Canadian Occidental Petroleum Ltd.; Mobil Oil Canada, Ltd.; North Canadian Marketing Inc. et East Georgia Cogeneration (Vermont) Limited Partnership; ProGas Limited; Shell Canada Limitée; Unigas Corporation; Western Gas Marketing Limited; et Western Gas Marketing Limited, mandataire de Northern Minnesota Utilities, division de UtiliCorp United Inc.

Diverses demandes de licences d'exportation de gaz naturel

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour instruire des demandes déposées par Compagnie des pétroles Amoco Canada Ltée., Canadian Occidental Petroleum Ltd., Mobil Oil Canada, Ltd., North Canadian Marketing Inc. et East Georgia Cogeneration (Vermont) Limited Partnership, ProGas Limited, Shell Canada Limitée, Unigas Corporation, Western Gas Marketing Limited et Western Gas Marketing Limited, mandataire de Northern Minnesota Utilities, division de UtiliCorp United Inc., en vue d'obtenir de nouvelles licences d'exportation de gaz naturel conformément à l'article 117 de la Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»). Voici le détail de ces demandes:

Société	Durée (années)	Date du début	Quantité totale ($10^6 m^3$)	Point d'exportation
Amoco	10	1er novembre 1992	1551	Emerson, Manitoba
CanOxy	10	1er novembre 1992	775,5	Emerson, Manitoba
Mobil	9	aussitôt qu'approuvé	2056,9	Emerson, Manitoba
NCM/EGC	20	1er novembre 1992	1410	Philipsburg, Québec
ProGas				
- NSPW	10	1er novembre 1992	775,5	Emerson, Manitoba
- Lockport	15	1er novembre 1992	1861,1	Niagara Falls, Ontario
Shell				
- Salmon (Midwest)	15	1er novembre 1991	3181	Monchy, Saskatchewan
- Salmon (Enron)	15	1er novembre 1991	1014	Monchy, Saskatchewan
Unigas	10	1er novembre 1991	10300	Monchy, Saskatchewan
WGML				
- Northern Natural	10	1er novembre 1991	1346	Emerson, Manitoba
- Northern Natural	4ans+5mo	1er novembre 1991	850	Emerson, Manitoba
- Northern Natural	10	1er novembre 1991	708	Monchy, Saskatchewan
- NMU	9ans+6mo	1er novembre 1991	283	Emerson, Manitoba
- Vermont Gas	15	1er novembre 1991	4980	Philipsburg, Québec
WGML, mandataire de NMU	11	1er novembre 1991	4270	Rainy River, Ontario

L'audience commencera le mardi 25 juin 1991 à 9 h 30 (heure locale) dans les salons «B» et «C» de l'Hôtel Delta Bow Valley, 209, 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta).

Cette audience sera publique et servira à obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au sujet des demandes déposées. L'Office, dans cette instance, aura recours à la démarche d'intervention en fonction de plaintes mise en oeuvre par suite des Motifs de décision relatifs à l'examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel de juillet 1987. Cette démarche permet aux consommateurs de gaz naturel du Canada de s'opposer à certaines exportations s'ils estiment qu'ils seront incapables d'obtenir des quantités additionnelles de gaz à contrat selon les modalités, y compris le prix, semblables à celles de la proposition d'exportation.

L'Office doit également effectuer un examen préalable de la demande conformément au Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environment, afin de déterminer quelles seraient les incidences environnementales possibles des propositions et les répercussions sociales directes de ces incidences.

Les personnes souhaitant intervenir dans l'audience doivent déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs, dont les adresses sont les suivantes:

La Compagnie des pétroles Amoco Canada Ltée.
S.G. Trueman/Avocat principal
240, 4e Avenue S.-O.
C.P. 200, succ. «M»
Calgary (Alberta) T2P 2H8
Téléphone: (403) 233-1856
Télécopieur: (403) 233-1852
et
R.A. Miller
Associé aux affaires réglementaires
6e étage, 700, 2e rue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X5
Téléphone: (403) 231-3020
Télécopieur: (403) 231-6947

Canadian Occidental Petroleum Ltd.
Pamela J. Webster/Contentieux
1500-635,8th Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 3Z1
Téléphone: (403) 234-6081
Télécopieur: (403) 234-6084

Mobil Oil Canada, Ltd.
C.B. Woods/Conseiller en affaires réglementaires
Département du gaz naturel
330, 5e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0L4
Téléphone: (403) 260-4244
Télécopieur: (403) 260-4488

North Canadian Marketing Inc.
Sheldon D. Reid/Vice-président
Affaires réglementaires
700, 112, 4e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 4B2
Téléphone: (403) 261-4342
Télécopieur: (403) 269-4276

ProGas Limited
Morgan D. Grant
Coordonnateur, affaires réglementaires
4100-400 3e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 4H2
Téléphone: (403) 266-0300
Télécopieur: (403) 266-0354

Shell Canada Limitée
T.J.Cole/Coordonnateur,
demandes rel. à la réglementation
400, 4e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 2H5
Téléphone: (403) 691-4983
Télécopieur: (403) 269-7818
et
D.G. Davies
MacLeod Dixon/Avocats et notaires
3700-400, 3e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 4H2
Téléphone: (403) 267-8222
Télécopieur: (403) 267-5973

Unigas Corporation
Paul H. McMillan/Directeur
Développement et affaires réglementaires
Suite 3520, 150, 6e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 3Y7
Téléphone: (403) 297-0347
Télécopieur: (403) 269-5909
et
Dennis G. Hart, c.r.
MacLeod Dixon/Avocats et notaires
3700-400, 3e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 4H2
Téléphone: (403) 267-8222
Télécopieur: (403) 264-5973

Western Gas Marketing Limited et Western Gas Marketing Limited, mandataires de Northern Minnesota Utilities, division de UtiliCorp Inc.
Murray J. Samuel/Avocat
530, 8e Avenue S.-O.
C.P. 500, succ. «M»
Calgary (Alberta) T2P 3V6
Téléphone: (403) 269-5681
Télécopieur: (403) 269-5634
et
Murray Ross/Vice-président Ventes U.S.
11e étage, 55 rue Yonge
Toronto (Ontario) M5E 1J4
Téléphone: (416) 869-2066
Télécopieur: (416) 869-2011
et
Darrel G. Palmer
Directeur Gas Supply
Northern Minnesota Utilities
910 Cloquet Avenue
Cloquet, Minnesota 55720
E.U.

Les demandeurs doivent fournir à chaque intervenant une copie de leur demande.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 21 mai 1991. La Secrétaire publiera alors une liste des parties intéressées.

Les personnes souhaitant présenter des commentaires sur une ou plusieurs demandes doivent envoyer une lettre de commentaires à la Secrétaire de l'Office et une copie de la lettre en demandeur visé (adresses ci-dessus) le 31 mai 1991 au plus tard.

Les commentaires écrits aux fins de l'évaluation préalable doivent être déposés auprès de la Secrétaire et signifiés à toutes les autres parties à l'instance le 31 mai 1991 au plus tard.

Des renseignements, en français et en anglais, sur les procédures régissant l'audience (ordonnance d'audience GH-3-91 et telle que révisée par l'ordonnance d'audience AO-1-GH-3-91) ou sur l'ébauche révisée des Régles de pratique et de procédure de l'ONE régissant toutes les audiences peuvent être obtenus en écrivant à la Secrétaire ou en téléphonant au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

Marie Tobin/Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0E5
Télex: 0533791
Facsimilé: (613) 990-7900

Cartes d'affaires

Nécrologie...

(suite de la page 13)

en 1976.

Les funérailles ont été célébrées à Grande Clarière (Manitoba).

AUDY

Est décédée le 12 avril 1991, à l'âge de 83 ans, Mme Lucille Audy d'Edmonton.

Elle laisse dans le deuil cinq fils et huit filles; Marie-Paule (Joseph) Dubeau, Jean-Noël (Marie) Audy de Nampa, Antonin (Stéphanie) Audy de Whitecourt, Fabienne Audy de Calgary, Ghislain (Iris) Audy, Viateur (Lorraine) Audy, Jean Berchmans (Colette) Audy de Montréal, Solange (Paul) Moric de Surrey, Mireille (Richard) Lafleur d'Edson, Guylande Montle de Pentincton, Suzelle-Lee (Jim) Baker de Chicago, Rose-Hélène Guénette et son époux Steve Knobe de St-Albert, Madeleine (Ken) Thomas de St-Albert; 42 petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants; une soeur Marie-Rose Boutet de St-Tite au Québec et de nombreux neveux et nièces.

Mme Audy fut précédée dans la Maison du Père par son époux Freddy en 1961, par son fils Gabriel en 1968 et par trois frères.

Les funérailles ont été célébrées le 16 avril dernier par le Père Fernand Thibeault au St-Albert Funeral Home.

CRTC — Décision — Canada

Décision 91-279. **Balsa Broadcasting Corp.** St. Albert (Alb.). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de radiodiffusion de CHMG St. Albert du 1er septembre 1991 au 31 août 1992. Décision 91-280. **Western World Communications Corp.** Edmonton (Alb.). APPROUVÉ - Acquisition de l'actif de CJCA et de CIRK-FM Edmonton de la nouvelle entreprise CJCA Limited. La licence de CJCA expirera le 31 août 1995 et celle de CIRK-FM le 31 août 1992. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la «Gazette du Canada», Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa/Hull, (819) 997-2429; Halifax, (902) 426-7997; Montréal, (514) 283-6607; Winnipeg, (204) 983-6306; Vancouver, (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 25 au 31 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 17h12 VIRAGES
- 18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h30 LA BANDE DES SIX
- 21h30 SPECTACLE DU GRAND PRIX
- 22h30 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h08 TÉLÉ-SÉLECTION: Docteur Folamour

DIMANCHE

- 17h00 SECOND REGARD
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h12 DÉCOUVERTE
- 19h00 STAR D'UN SOIR
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES La révolution Française
- 21h48 LES BEAUX DIMANCHES Visions
- 22h17 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h37 SCULLY RENCONTRE
- 23h17 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h34 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
- 23h45 CINÉ-CLUB Répulsion

LUNDI

- 17h00 CE SOIR
- 17h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h45 LA MÉTÉO
- 20h50 LES NOUVELLES DU SPORT
- 21h00 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
- 21h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 22h00 MARITIMES EN DIRECT
- 22h30 CINÉMA Bon baisers d'Athèna

MARDI

- 17h00 LA COUR EN DIRECT
- 17h30 GÉNIES EN HERBE
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MANIGANCES
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 HAREM
- 23h00 CINÉMA Le retour dangereux

MERCREDI

- 17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 17h30 COMMENT ÇA VA?
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 MUSICOLORE
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 HAREM
- 23h00 CINÉMA Qui a tiré sur nos histoires d'amour?

JEUDI

- 17h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 17h30 RÉALISATION DE JEAN-GUY MOREAU
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 REGARDS
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h45 LA MÉTÉO
- 21h00 LES GRANDS FILMS Un secret trop lourd
- 23h30 CINÉMA Palace

VENDREDI

- 17h00 LES MEILLEURS MOMENTS DU FESTIVAL
- 18h00 PLUS
- 18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
- 19h00 LES ARTS SACRÉS AU QUÉBEC
- 19h30 CE SOIR
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h25 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LES GRANDS FILMS. Un silence coupable
- 23h00 CINÉMA Je hais les acteurs

L'EUROTÉLÉ TV5

Semaine du 25 au 31 mai 1991

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
- 17h30 THALASSA
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 STARS 90
- 20h00 DESTINATION LE MONDE
- 21h00 ARCANA CONNAISSANCE DE LA MUSIQUE
- 21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h35 STARS 90
- 00h05 DESTINATION LE MONDE
- 00h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
- 17h30 7 SUR 7
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CARACTÈRES
- 19h55 DES FOREST ET DES HOMMES
- 20h45 JOSEPH KESSEL
- 21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h25 CARACTÈRES
- 23h50 DES FOREST ET DES HOMMES
- 00h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 PAKATAKAN
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 AU THÉÂTRE CE SOIR
- 20h30 L'AUTRE MUSIQUE
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h15 AU THÉÂTRE CE SOIR
- 00h10 L'AUTRE MUSIQUE
- 01h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TOUS À LA UNE
- 20h15 BABEL
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 TOUS À LA UNE
- 00h10 BABEL
- 01h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 TEMPS PRÉSENT
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 20h00 LES GRANDS MYSTÈRES DE LA MUSIQUE
- 21h05 ARTS MAGAZINE
- 21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 23h45 LES GRANDS MYSTÈRES DE LA MUSIQUE
- 00h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 AVENTURES VOYAGES
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 L'OEIL EN COULISSES
- 19h35 MUSICALES
- 20h30 HÔTEL
- 21h05 MONTAGNE
- 21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h20 L'OEIL EN COULISSES
- 23h20 MUSICALES
- 00h20 HÔTEL
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 BIZNESS NEWS
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PAKATAKAN
- 19h30 BOUILLON DE CULTURE
- 21h00 «ROM»
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h40 TÉLÉOBJECTIF
- 23h40 BOUILLON DE CULTURE
- 01h05 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Badminton, tous les mardis à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour info: appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

Alliance française d'Edmonton, #300, 10318 - 82e Avenue. Causeries le jeudi soir en mai. Heure: de 19h30 à 21h. 28/5

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

L'École Enfantine est en pleine période d'inscription. Pour inscrire votre enfant ou pour plus d'information, communiquer avec Carole au 434-5767 ou avec Martine au 467-4087. 31/5

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267.

Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la pré-maternelle d'immersion française pour les enfants de 3 et 4 ans, à l'école Catholique St Angela's. Pour info: appeler Trish Stevenson au 478-8686 ou Lois Fortier au 456-7769. 14/6

L'Association sportive de la paroisse Saint-Thomas tiendra son assemblée annuelle le dimanche 26 mai à compter de 13h30 à la salle communautaire Bonnie Doon (9240 - 93e Rue). On procédera à la remise des trophées du hockey pour la saison 1990-91. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Gratien Allaire au 468-2683. 31/5

Gradués de 1952 du Pensionnat ASV, s.v.p. entrer en communication avec Margo à Edmonton en composant le 428-0643 ou à Bonnyville au 826-2085. Objet: réunion. 7/6

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis *au centre culturel pour jouer aux cartes*, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi *de jeux libres. Nous invitons tout spécialement* les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

Le Comité de communication francophone de Calgary recherche des bénévoles pour aider à la préparation de son «Marché aux puces» du 22 juin 1991: Vente, transport de marchandise, étiquetage. Adressez-vous à Claire au 250-5001. 14/6

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités pour parents et enfants (0 à 5 ans). Pour plus d'informations, appeler Rachel Desroches au 282-1630. 7/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Conseil régional de l'Association canadienne française de l'Alberta de Rivière-la-Paix le 4 juin au Centre culturel à Marie-Reine à 20h. Pour info: 837-2296. 31/5

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no. 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Occasion d'affaires en or tout spécialement si vous avez parents/amis au Québec. Appelez Michel au 449-4729. 14/6

Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

J'offre mes services pour garder des enfants, chez-moi ou à votre domicile. Références possibles: Sandy au 466-0809. 31/5

Gagnez 25 $ en réunissant quelques amies pour une démonstration de produits pour soin de la peau. Appelez Elisabeth au 449-4729. 14/6

La pré-maternelle Bobino/Bobinette recherche un(e) assistant(e) à l'éducatrice à temps partiel (2 matinée par semaine) pour septembre 1991. Info: Hélène au 444-7267. 21/6

ATTENTION

Étudiante écrit thèse, vie des Franco-Albertaines de 1890 à 1940, recherche des documents personnels: correspondance, auto-biographies, etc. Laissez message - Anne Gagnon 624-8120, 436-1955.

Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ____

Prénom: ____

Appartement: ____ nº et rue: ____

ou casier postal: ____ Ville: ____

Province: ____ Code postal: ____

nº de téléphone: ____

Montant inclus: $ ____ . ____

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Cuisine...

(suite de la page 10)

plus courts que nous plantons à la machine en plus grand nombre».

Les travaux visent aussi à accroître la teneur en peroxydase des cultures expérimentales.

Après deux ans de croissance, les chercheurs de Morden ont déjà obtenu d'excellents résultats sur les sites d'essais, soit des rendements de 15 à 20 tonnes l'hectare. On s'attend à une demande de 500 à 1 000 tonnes de raifort par an au cours des cinq ou six prochaines années pour la production de peroxydase.

La société Export Packers, qui extrait et purifie des substances chimiques destinées au secteur médical, et dont le besoin en peroxydase est constant, collabore étroitement dans les travaux de la Station: «Export Pakers a collaboré avec Agriculture Canada à l'évaluation des cultures expérimentales, explique Don Murray, expert-conseil de la société. Nous utilisons la peroxydase dans la fabrication de trousses de diagnostic vendues à des hôpitaux et à des lobaratoires dans le monde entier.»

Les producteurs du Manitoba pourront répondre à 25% des besoins de l'usine dès l'an prochain, et toujours d'après monsieur Kiehn, «cela ne prendra que quatre ou cinq ans avant que la province puisse répondre à la demande totale».

Et de conclure: «Même si la production demeure relativement modeste, la demande sera suffisante pour que le raifort devienne pour le Manitoba une culture de remplacement. Les producteurs manitobains pourront en tirer un revenu supplémentaire»